

Saint-Nazaire, ville et agglomération

Terre de transition

RAPPORT
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2023



**-SAINT-
NAZAIRE**

/saint-
nazaire
agglô

Édito



David Samzun

Maire de Saint-Nazaire

et Président de Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE

Face à l'urgence et à l'ampleur du réchauffement climatique, la tentation du laisser-faire est présente. Pourtant, les conséquences de l'inaction sont telles que nous devons relever le défi.

Nos intercommunalités, nos villes, nos communes, sont de formidables espaces d'action pour mobiliser citoyens et acteurs économiques afin d'inventer des solutions qui ne laissent personne au bord du chemin.

La réussite du Parc éolien de Saint-Nazaire illustre notre rôle particulier dans cette mobilisation générale : faire de l'industrie un levier pour répondre à la transition écologique. Pour cela, nous devons réussir la transition de l'industrie, en la décarbonant, et attirer ici l'industrie de la transition pour préparer l'avenir. Ces enjeux sont au cœur du dossier de Zone Industrielle Bas Carbone, pour lequel nous avons le soutien de l'ADEME.

Au-delà de ces questions de sobriété et d'énergie, nous souhaitons préserver la place de la nature. Sauvegarder les équilibres de la Brière, garantir des espaces de biodiversité et d'agriculture, faire une place à la nature en cœur de ville avec le projet de « ville jardin au bord de l'océan ».

Prendre le chemin de la mobilisation et non de la confrontation. Rassembler plutôt que diviser. Faire confiance à la raison plutôt que cultiver les passions tristes. Être attentifs aux énergies citoyennes, les cultiver et leur donner des perspectives positives. C'est tout l'enjeu d'une action résolue et confiante pour agir ensemble. ””

Sommaire

1 - Les habitants au cœur des transitions

Nos modes de vie face au changement climatique	p.7
Vers la cohésion sociale	p.11
Un territoire favorable à la santé et au bien-être de ses habitants	p.14
Quand les jeunes s'engagent	p.15

2 - Décarboner économie et industrie

PCAET : bilan à mi-parcours et perspectives	p.19
Mutations industrielles et dynamiques territoriales	p.21
Relever le défi de l'entreprise responsable	p.24

3 - Milieux naturels, des alliés à préserver

La préservation des terres en mode solutions	p.28
Un patrimoine naturel riche mais fragile	p.31
L'eau, une ressource précieuse	p.32
Ville jardin au bord de l'océan, des environnements urbains plus durables	p.35
Vers un territoire résilient	p.38

4 - Le défi de l'éco-exemplarité

Des engagements récompensés	p.42
Et concrètement, on fait quoi ?	p.45
En direct des communes de l'agglomération	p.47

Notice :

en entrée de chacune des rubriques, identifiez les « objectifs de développement Durable de l'ONU » auxquelles elles font référence grâce aux symboles ci-contre.



Les enjeux d'adaptation du territoire



ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET TERRESTRES PERTURBÉS + RÉCHAUFFEMENT DES EAUX



ÎLOTS DE CHALEUR URBAIN

> CENTRE-VILLE



ÉROSION CÔTIÈRE



Les principaux atouts du territoire résident dans son dynamisme économique, démographique et la qualité de son cadre de vie. L'enjeu crucial porte sur la capacité de la collectivité à poursuivre un développement équilibré, en optimisant l'utilisation de toutes ses ressources, qu'il s'agisse du foncier, de l'eau, des matières premières ou de l'énergie, afin de réduire son impact sur l'environnement.

10
communes
127 000
habitants

2^e
pôle d'emploi
du département
318 km²
dont 49 % de zones humides

48 %
d'espaces naturels
24 %
d'espaces urbanisés



OÙ EN EST LE PCAET ?

Le Plan climat-air-énergie territorial, dit PCAET, définit un programme d'actions du territoire de 2019 à 2025 avec trois objectifs principaux :

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour contribuer à atténuer le changement climatique (volet « atténuation »).
2. Préserver la qualité de l'air, et ainsi limiter les impacts sanitaires et environnementaux de la pollution atmosphérique.
3. Adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet « adaptation »).

Le bilan du PCAET à mi-parcours et de nombreuses actions présentées dans ce rapport sont issues de cette feuille de route.



1

Les habitants au cœur des transitions

Pour relever les défis liés aux transitions, il est important de garantir le respect des droits essentiels de chacun tout en limitant les impacts environnementaux de nos comportements humains. Le défi de nos politiques publiques consiste donc à trouver un équilibre sûr et équitable entre limites sociales et environnementales. À Saint-Nazaire, ville et agglomération, les transitions du territoire placent le citoyen au centre de ces actions. Que ce soit dans la lutte contre le changement climatique, la promotion d'une alimentation plus durable, la préservation de la santé publique ou les politiques en faveur de la jeunesse, la durabilité de ces actions se mesure au filtre de ce double enjeu.



Nos modes de vie face au changement climatique

Nos politiques en matière d'alimentation, de mobilité, d'énergie, d'habitat et de consommation visent à repenser nos modes de vie pour atténuer l'impact de nos comportements sur les émissions de gaz à effet de serre et l'évolution du climat. Elles encouragent des pratiques plus durables et une action collective en vue d'un avenir plus respectueux de l'environnement et résilient face aux défis climatiques à venir.

TRIPLER L'USAGE DU VÉLO D'ICI 2030

En 2020, Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE a adopté un Plan de Déplacements Urbains visant cet objectif. Pour l'atteindre, la Ville et l'Agglomération se concentrent sur l'expansion des infrastructures pour les cyclistes, la mise en place des services vélycéo, ainsi que des campagnes de sensibilisation.

DES AMÉLIORATIONS MAJEURES DANS LES INFRASTRUCTURES CYCLABLES

- > Sécurisation des giratoires du boulevard de l'Atlantique à Trignac.
- > Amélioration des aménagements le long du boulevard de la Légion d'Honneur.
- > Pérennisation de la vélorue avenue de la République à Saint-Nazaire.
- > Adoption de la délibération cadre mobilité de la Ville de Saint-Nazaire fin 2023, avec un volet vélo important (création d'un réseau cyclable à haut niveau de service).
- > Soutien technique et financier aux communes, notamment l'accompagnement de la Ville de Donges pour son Plan Vélo et un soutien financier pour des aménagements à Pornichet, Trignac, Saint-André des Eaux et Saint-Joachim.

220 Km

d'aménagements cyclables à l'échelle de l'agglomération nazairienne

LA FLOTTE VÉLYCÉO SE RENFORCE

Face à une demande toujours croissante, la flotte de vélos à assistance électrique vélycéo a été renforcée pour atteindre plus de 5 000 vélos en location l'année prochaine. 5 stations de vélos en libre-service avec assistance électrique sont disponibles pour les usagers occasionnels, visiteurs et touristes. Des bornes de gonflage et de réparation sont aussi présentes près de ces stations, ainsi que sur la place du Commando et près de la cité scolaire de Saint-Nazaire.

↑ **3 112** 2022
1 975 2020
vélycéo à assistance électrique à la location

8 121 2022
locations vélycéo en libre-service

DES OUTILS ET ANIMATIONS POUR SE « REMETTRE EN SELLE »

- > Carte des itinéraires et aménagements cyclables : 11 000 exemplaires distribués en 2023
- > Nouveau guide pratique « Mon agglo facile, Se déplacer à vélo » : 9 000 exemplaires diffusés en mairies, offices de tourisme, établissements scolaires, associations locales.
- > Campagne de sensibilisation devant plusieurs établissements scolaires et pôles d'emploi en partenariat avec des associations locales pour promouvoir une utilisation sûre du vélo, notamment en hiver.



DÉPLOYER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

ACCÉLÉRATION DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC SOCIAL ANCIEN

Le parc locatif social issu de la reconstruction après-guerre, encore important aujourd'hui, compte environ 3 000 logements, soit un quart du total des logements sociaux de l'agglomération.

Près d'un millier de ces logements ont déjà été rénovés, les rendant ainsi plus attractifs grâce à diverses améliorations telles que la création de balcons ou l'installation d'ascenseurs.



> **Le Programme Local de l'Habitat 2022-2027 vise à poursuivre cette rénovation en requalifiant 1 500 logements supplémentaires en 6 ans, principalement dans le parc social de Silène, comme le montre la réhabilitation de la résidence Dolmen à Saint-Nazaire.**

ÉCORÉNOVE 2022

Pour simplifier et faciliter les démarches des habitants de l'agglomération nazairienne, en leur donnant une information complète et rapidement accessible, Écorénove propose un service entièrement dédié à l'amélioration de l'habitat et aux économies d'énergie.

	2020	2021	2022
Gain énergétique moyen par rénovation	32,2%	45,58%	50,6%
Nombre de ménages reçus en permanences habitat Écorénove	1092	1222	863
Nombre de ménages ayant reçu un conseil de la PTRE*	245	283	400
Nombre d'accompagnements réalisés par la PTRE* (travaux de rénovation énergétique globale et performante)	20	27	51

* Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique

COUP D'ENVOI POUR LE RÉSEAU DE CHALEUR INDUSTRIALO-URBAIN

Dans le contexte de réchauffement climatique, auquel s'ajoutent de multiples crises internationales, il importe d'assurer une baisse des émissions de gaz à effet de serre et de conforter notre souveraineté énergétique. Un Réseau de Chaleur Industrialo-Urbain (RCIU), fonctionnant avec une biomasse locale, répond à ces enjeux, tout en assurant un prix relativement stable, garant d'une certaine justice sociale. Validé en octobre 2023, le projet sera mené en délégation de service public. Cet équipement produira de l'énergie locale à coûts maîtrisés pour environ 40 % des logements collectifs ainsi que pour d'autres logements résidentiels, du tertiaire et des équipements publics, portant le tout à 5 500 équivalents-logements sans compter le volet industriel.

VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE TARIFAIRE SOCIALE DE L'EAU

Malgré le maintien des tarifs de l'eau et de l'assainissement depuis 2018, une hausse des impayés et des demandes d'aide aux CCAS est constatée, surtout de la part des ménages les plus vulnérables. En réponse, les élus de Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE ont décidé d'étudier un dispositif d'aide sociale pour lutter contre la précarité hydrique en simplifiant le paiement des factures d'eau. Pour ce faire, une étude de faisabilité a été menée en collaboration avec le bureau d'études ESPELIA en 2022-2023, avec pour objectif principal de le mettre en place dès 2024, en étroite collaboration avec les CCAS.

LES ÉNERGIES CITOYENNES À L'HONNEUR

Saint-Nazaire a accueilli en mai la fête des énergies citoyennes, organisée par les associations Toits au soleil, CoWatt, RECIT et Enercoop Pays de la Loire, avec le soutien de Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE. L'événement, qui a réuni plus de 250 participants, a été l'occasion d'inaugurer la première toiture solaire installée par le collectif citoyen sur le nouveau bâtiment d'Emmaüs et composée de 321 panneaux photovoltaïques.



RELOCALISER LES PRODUCTIONS ALIMENTAIRES

Santé publique, justice sociale, économie locale, éducation, les enjeux de la restauration collective sont multiples et interconnectés. Les nombreuses initiatives du territoire apportent déjà des réponses concrètes.

DU BIO ET DU LOCAL DANS LE MENU DES ENFANTS

Assurer aux enfants une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement est essentiel. L'objectif du service de restauration mutualisé est de proposer un maximum de produits frais, biologiques et locaux. Dans cette optique, il recherche en permanence des filières locales capables de répondre aux critères de qualité tout en satisfaisant la demande importante de plus de 6 300 repas par jour.

En 2022, la Ville de Saint-Nazaire et les communes associées ont poursuivi leurs efforts pour augmenter la part de produits alignés sur ces objectifs, dépassant largement les obligations réglementaires en la matière.

VERS UN APPROVISIONNEMENT LOCAL DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Un des objectifs du Plan Alimentaire de Territoire (PAT) est d'augmenter l'approvisionnement en légumes locaux dans la restauration collective. En partenariat avec le Département, des communes, le GAB44 et des maraîchers volontaires, une planification a été mise en place pour mieux répondre aux attentes de la restauration collective en matière d'approvisionnement en légumes tout en harmonisant les pratiques des chefs de restauration avec les enjeux de la production maraîchère.

73 %*

de produits frais

52 %*

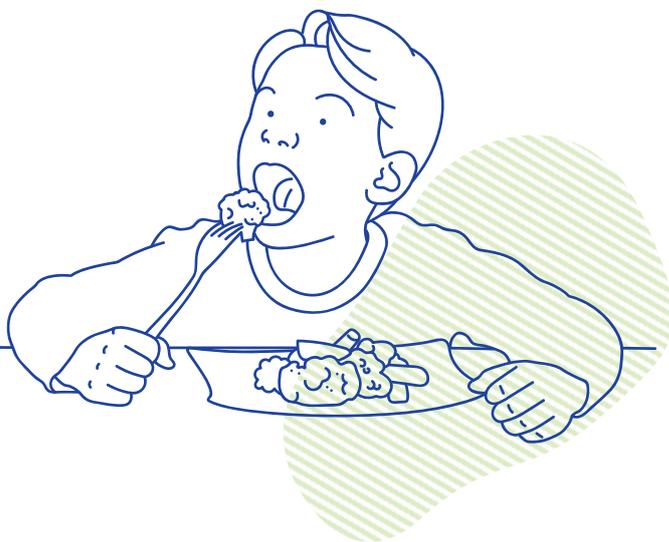
de produits locaux
(Bretagne, Pays de la Loire)

44 %*

de produits biologiques
(objectif réglementaire 2022 loi EGALIM :
20% minimum)

55 %*

de produits sous signe de qualité
ou biologiques (objectif réglementaire 2022
loi EGALIM : 50% minimum)



* En valeur d'achat

FAVORISER LES BONNES PRATIQUES POUR LES DÉCHETS

L'adoption d'un mode de consommation responsable repose sur un trio de comportements essentiels : la réduction, la réutilisation et le recyclage.

INITIATIVES DE GESTION RESPONSABLE DES BIO-DÉCHETS

Pour répondre à l'obligation de tri à la source des bio-déchets d'ici 2024, une étude a été lancée en mai 2022. En parallèle, Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE a démarré une nouvelle expérimentation : l'installation de 10 points d'apport volontaire pour collecter les déchets alimentaires des usagers. Plus de 370 foyers se sont portés volontaires pour participer à cette initiative. Sur une année complète d'expérimentation, ce sont 18 tonnes de bio-déchets qui ont été collectés et valorisés.

814

composteurs individuels
distribués en 2022

ATELIERS « JE FABRIQUE MES PRODUITS DU QUOTIDIEN »

Une initiative phare consiste à promouvoir des ateliers axés sur la création maison de produits ménagers, d'hygiène et de beauté, qui s'inscrit dans un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

> En 2023, 23 ateliers ont été mis en place, mobilisant la participation de 400 résidents répartis sur les 10 communes.



DANS LES DÉCHÈTERIES

- > **Réhabilitation de la déchèterie de Donges** - Pour garantir la continuité du service durant les travaux, une déchèterie mobile a été mise en place au premier semestre.
- > **Ouverture d'un nouveau caisson éco-mobilier à la déchèterie de Méan** - Dès la première année de mise en service, le dispositif a permis de valoriser **281 tonnes de mobilier** en 2022.

2116

tonnes de mobilier valorisé en 2022
sur toutes les déchèteries

Vers la cohésion sociale

Un environnement équilibré et des opportunités égales renforcent la stabilité sociale et économique, favorisant ainsi un avenir durable pour tous. Nos actions axées sur la cohésion sociale mettent l'accent sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la prise en charge des publics fragiles et la qualité de la relation avec les usagers, avec une attention particulière portée aux Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

DÉVELOPPER LA VILLE POUR TOUTES ET TOUS

Nos politiques de territoire inclusif favorisent la cohésion sociale en encourageant la mixité et en créant des opportunités d'interaction entre milieux sociaux. L'enjeu consiste à prendre en compte les besoins spécifiques des habitants les plus vulnérables, en veillant à ce qu'ils aient accès aux services et aux ressources nécessaires pour s'épanouir.

STRATÉGIE 2021-2029 EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES

Dans le cadre de son projet stratégique pour la période 2021-2029, la Ville de Saint-Nazaire a réaffirmé son engagement à prendre des mesures concrètes en faveur des publics âgés, en particulier ceux qui souffrent d'isolement social. Sur le terrain, de nombreux acteurs du territoire œuvrent quotidiennement pour lutter contre l'isolement de ces publics. La transversalité qu'implique la lutte contre l'isolement social est un véritable défi. Pour répondre à cet enjeu, le CCAS a mis en place un comité de suivi dédié à la « lutte contre l'isolement des seniors », réunissant des acteurs locaux. Ensemble, ils ont élaboré un plan d'actions, ainsi qu'une charte partenariale, tous deux approuvés en 2023.

SAINT-NAZAIRE, VILLE AMIE DES AÎNÉS

L'engagement de la Ville de Saint-Nazaire dans une démarche de labellisation « Ville Amie des Aînés » marque sa volonté politique d'adapter son territoire aux besoins évolutifs du vieillissement. Cette démarche nécessite de construire une ville où l'ensemble des politiques publiques sont parties prenantes et tiennent compte de l'expérience de ses citoyens âgés.

CANDIDATURE AU LABEL « TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE »

En juin 2022, Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE a lancé l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée ». Basée sur l'expérience nationale depuis 2016, cette démarche vise à mettre fin à la privation durable d'emploi à l'échelle du territoire. Depuis janvier 2023, une équipe projet travaille avec les chômeurs de longue durée dans le quartier de Méan-Penhoët Herbins pour restaurer leur confiance, évaluer leurs compétences et envisager la création de nouvelles activités répondant à leurs aspirations et aux besoins du quartier. Ce travail devrait aboutir au printemps 2024 à l'obtention d'un label et à la création d'une entreprise à but d'emploi.

FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La Ville de Saint-Nazaire soutient activement les projets des associations sportives visant à faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap. Ce soutien englobe des services logistiques, des créneaux horaires dédiés et des financements. Pour la saison 2022-2023, cela se traduit par des initiatives telles que la création d'une section tandem pour les malvoyants par le Vélo Club Nazairien, l'organisation d'une compétition spéciale pour les jeunes en situation de handicap mental par le BEST Triathlon, et l'accueil des championnats de France de natation handisport par le Hand'nat Région Nazairienne en décembre 2023.



1 - Les habitants au cœur des transitions



RENDRE LA VILLE PLUS ATTRACTIVE POUR LES FEMMES

Afin d'aider les professionnels dans l'aménagement du territoire pour toutes et tous, un outil a été développé pour intégrer la perspective de genre dans les projets d'aménagement de l'espace public. Ce guide « Espace public et genre » permet de mieux comprendre les usages et besoins différenciés de la ville en prenant en compte les différences entre les genres.

REUSSIR LA TRANSITION NUMÉRIQUE DE LA RELATION AUX USAGERS

La transition numérique pose des défis importants en matière de relations avec les citoyens, en particulier en ce qui concerne l'inclusion numérique pour garantir l'accès de tous aux services en ligne. Cela revêt une importance particulière dans le contexte des délais d'obtention des pièces d'identité biométriques.

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

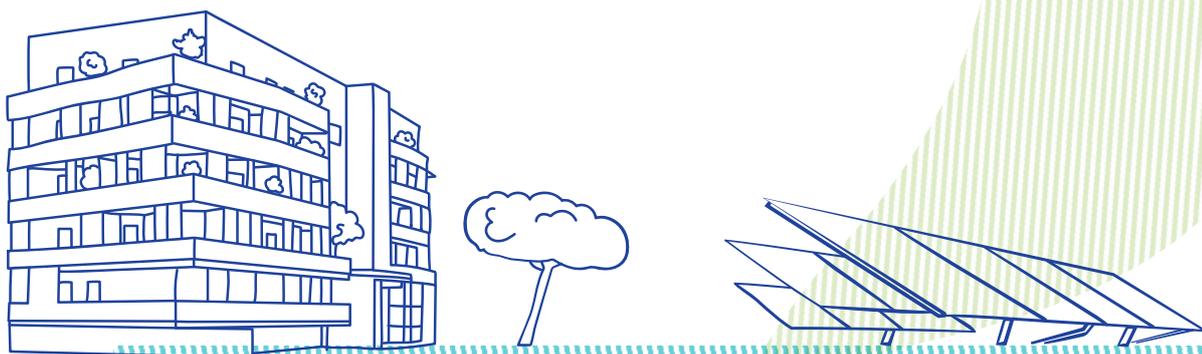
Afin d'accompagner les publics vulnérables dans leurs démarches administratives, la Ville a renforcé son offre d'aide dès le début de l'année 2023. Les agents d'accueil de l'hôtel de Ville et des mairies annexes assistent les citoyens dans la prise de rendez-vous en ligne pour l'établissement de titres d'identité ou dans le remplissage de pré-demandes sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés. Chaque mois, près de 60 personnes bénéficient de cette assistance en ligne, qui complète les services déjà proposés au guichet France services, au CCAS et dans les médiathèques.

UN CINQUIÈME GUICHET POUR TRAITER LES DEMANDES

Face aux délais croissants pour l'obtention de passeports et cartes d'identité, la Ville de Saint-Nazaire a réagi. En 2022, elle a accueilli un centre temporaire dans le cadre du plan d'urgence du ministère de l'Intérieur, qui a délivré plus de 12 000 titres en 3 mois. Pour maintenir cet effort, une nouvelle station biométrique a été installée au cœur d'un quartier prioritaire, à la mairie annexe Ouest de la Bouletterie, depuis mai 2023. Ainsi, Saint-Nazaire propose désormais plus de 20 000 rendez-vous par an, triplant son offre en moins de trois ans répondant ainsi à la demande accrue.

mon
agglomération
facile

Pour faciliter l'accès à l'information de l'Agglomération et de ses communes, découvrez la nouvelle application « mon agglomération facile ».



QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

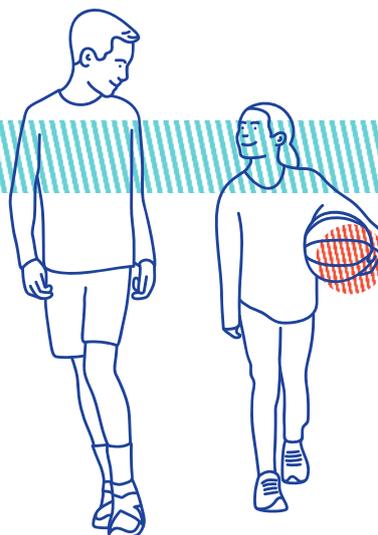
Contrat de ville 2024-2030 : Quartiers en transition



En collaboration avec Résovilles, Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE mène une expérimentation dénommée « Labo Quartiers en transition ». Son objectif est d'analyser les vulnérabilités des quartiers prioritaires et de leurs habitants face aux défis du changement climatique. Cette initiative, réalisée en coordination avec les services de la collectivité et les partenaires de la politique de la ville, a pour ambition d'intégrer les enjeux de transition dans la future feuille de route du Contrat de ville 2024-2030.

La médiation sociale en action

Pour maintenir le lien social, les médiateurs se rendent régulièrement dans les quartiers pour évaluer les besoins sociaux et techniques, en s'appuyant sur l'expertise des résidents et des acteurs locaux. Cette année, diverses animations ont été organisées, telles que des activités sportives, culturelles et ludiques. En outre, en collaboration avec Silène, des bénévoles formés au zéro déchet ont mené une sensibilisation à la création de produits d'entretien naturels, économiques et avec des contenants réutilisables.



Un territoire favorable à la santé et au bien-être de ses habitants

Une démarche globale est menée afin d'améliorer la qualité de vie sur notre territoire : permettre un accès aux soins de qualité, encourager la pratique sportive, surveiller la qualité de l'air et améliorer le bien-être de la population.

SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ INTERCOMMUNAL

Après une phase d'élaboration et une première signature symbolique le 6 juillet à Saint-Nazaire, le Contrat Local de Santé Intercommunal (CLSI) est officiellement signé fin 2023. Ce dispositif vise à placer la santé au cœur des politiques locales menées sur le territoire en mobilisant les acteurs concernés autour d'objectifs communs, tels que la promotion de la santé, la prévention des addictions et des cancers, la santé mentale, l'accès aux soins et la santé environnementale.

LA PRATIQUE SPORTIVE S'ÉMANCÍPE DANS L'ESPACE PUBLIC

La pratique dite libre ou autonome, dont le développement s'est accéléré avec la crise sanitaire, gagne en proportion vis-à-vis des activités encadrées et participe à l'augmentation des pratiques physiques et sportives sur le territoire. Pour répondre à cette évolution sociétale, caractérisée par la recherche de liberté, la diversité des pratiques, le retour à la nature et l'autonomie, la Ville de Saint-Nazaire a adopté un schéma communal de la pratique libre. Ce schéma vise à revitaliser et à valoriser l'offre sportive de Saint-Nazaire, incluant la création de terrains de basket, la modernisation des stations d'exercice physique et la construction d'un pumptrack, entre autres initiatives.

ÉTUDE DE ZONE : VERS UNE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

À la demande des élus locaux, l'État a lancé en 2021 une étude de zone visant à caractériser et quantifier les différents types de polluants ainsi que leurs interactions avec l'environnement. Cette initiative a réuni à plusieurs reprises le comité d'orientation stratégique, qui a examiné l'état d'avancement de la phase 1, se concentrant sur un diagnostic initial comprenant l'identification de 43 substances, et la phase 2, axée sur la modélisation de ces polluants. Suite à l'analyse de ces données, la phase 3 a été planifiée, impliquant des campagnes de mesures dans l'environnement visant à confirmer ou à réfuter les hypothèses émises lors des phases précédentes.



Quand les jeunes s'engagent

La politique jeunesse de Saint-Nazaire vise à créer des opportunités afin que les jeunes puissent trouver leur place dans la société, s'engager et soutenir des actions en faveur du développement durable. Changer le monde, ça commence à l'école ! Ainsi, les élèves du territoire sont encouragés à jouer un rôle central dans la transition écologique.

SE MOBILISER POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES

En plus d'apporter de nouveaux points de vue, les jeunes ont souvent une compréhension directe de certaines problématiques et proposent des idées alternatives et innovantes. Ces exemples d'engagement construits et accompagnés par le service jeunesse de la Ville, illustrent bien cette mobilisation citoyenne en faveur des grands enjeux sociétaux.

#biodiversité #éducation

L'association Escalado s'engage dans un projet éducatif sur la biodiversité pour les jeunes de 12 à 18 ans, en collaboration avec la Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

#océans #art

Des jeunes volontaires engagés en service civique au sein d'Unis-Cité ont pris une initiative créative pour sensibiliser contre la pollution des plages et des océans. Ils ont construit et installé deux poubelles artistiques en forme de baleine et de méduse dans la ville, contribuant ainsi à sensibiliser la population à la préservation des écosystèmes marins.

#festivalescales #écogestes

Quinze jeunes de Saint-Nazaire, pour la plupart découvrant le festival des Escales pour la première fois, ont été mobilisés pour des missions de tri des déchets et de sensibilisation du public aux gestes éco-responsables.

#missionjeunesse #déchets

Pendant le Hellfest, neuf jeunes Nazairiens se sont portés volontaires pour une mission de tri des déchets. Cette expérience les a plongés au cœur du festival, leur offrant une immersion unique et une aventure humaine mémorable tout en les sensibilisant à l'importance de la préservation de l'environnement par le tri sélectif des déchets.

#égalité #défijupe

En partenariat avec l'association Au Bonheur des Bennes, 45 jeunes ont participé à une séance photo, arborant fièrement des jupes prêtées par la recyclerie. L'objectif était de promouvoir l'égalité en brisant les stéréotypes, la jupe étant traditionnellement considérée comme un vêtement féminin. Une première édition réussie !



1 - Les habitants au cœur des transitions



Sam LE ROUZIC

Volontaire en service civique,
dédié à l'information jeunesse (IJ)

Sam, volontaire en service civique, s'est engagé dans une mission d'information auprès des jeunes résidents de Saint-Nazaire. Pour accomplir cette tâche, une initiative novatrice a été mise en place : l'IJ Mobile, un outil de **La Source, espace municipal 15/25 ans** au service de l'accès à l'infos et aux droits. Il s'agit d'une charrette en bois recyclé, tirée par un vélo, lui permettant de se déplacer à travers toute la ville pour aller à la rencontre des jeunes Nazairiens.

SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La conscience écologique se développe dès l'école. Depuis de nombreuses années, la collectivité s'engage activement dans l'éducation environnementale des plus jeunes en proposant une variété d'animations scolaires et périscolaires. De nombreuses thématiques sont explorées, permettant ainsi aux équipes pédagogiques de conjuguer leurs efforts en faveur de l'environnement.

La ressource en eau

Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE finance chaque année des interventions du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) dans les classes de l'agglomération, sensibilisant ainsi environ 250 élèves sur la thématique de l'eau. Les sujets traités incluent la protection des cours d'eau, l'importance de l'économie d'eau potable et l'assainissement.

L'alimentation

Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire, les éco-délégués des collèges Jean Moulin (Saint-Nazaire) et René Char (Saint-Joachim) ont participé à un projet pédagogique du Parc naturel régional de Brière, explorant les liens entre agriculture, paysages et alimentation au cours de deux visites d'exploitations agricoles. Tous les établissements scolaires du Parc ont également reçu un guide pédagogique intitulé « De la fourche à la fourchette » pour accompagner les enseignants.

Des projets artistiques et culturels

Articulés autour de la rencontre, la pratique et l'appropriation de l'art et de la culture, les projets sont bâtis chaque année pour les enfants des écoles nazairiennes, par la Ville, avec les structures culturelles et les enseignants.

À titre d'expérimentation, des actions ont également été menées dans les autres communes de l'agglomération avec le Projet Culturel de Territoire (PCT) conduit par Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE. Le PCT travaille à la valorisation du territoire et à faire collaborer autour d'un projet commun l'ensemble des communes.



La biodiversité

À l'occasion de l'événement Saint-Nazaire Côté Nature, plus de 500 enfants ont été accueillis lors de la journée du vendredi 12 mai, marquée par la première participation des ITEP (Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques) de Saint-Nazaire et de Paimboeuf.

Les tout-petits de moins de trois ans ont également profité des ateliers adaptés qui leur étaient offerts. Le défi du pique-nique zéro déchet a été un succès remarquable, ne générant que 2 kilogrammes de déchets au total, soit environ six grammes par enfant.

Les économies d'énergies

« Watty à l'école » sensibilise les élèves de la maternelle au CM2 à la transition écologique. Il les informe sur les enjeux environnementaux et les encourage à économiser l'énergie au quotidien. Ce programme a été lancé dans 31 classes de l'agglomération, impliquant 759 élèves. Pour son 10^e anniversaire, un concours national avec pour thème « Célébrons les économies d'eau et d'énergie ! » a été organisé, attirant 1368 participations à l'échelle nationale. Trois élèves de l'agglomération ont été récompensés pour leur projet vidéo.



La qualité de l'air intérieur

Le programme élément'air du CPIE a été mis en place dans cinq classes de l'agglomération, offrant à ces élèves trois ateliers de sensibilisation axés sur la qualité de l'air intérieur.

La mobilité douce

La Ville de Saint-Nazaire vient de renouveler sa convention partenariale avec l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) pour une durée de trois ans. Cette initiative vise à consolider la mise en place du programme « Savoir Rouler à Vélo » tout en sensibilisant les enfants aux avantages des déplacements écologiques.

La réduction des déchets

Tout au long de l'année scolaire, les élèves du cycle 3 de toutes les écoles du territoire sont sensibilisés à la gestion responsable des déchets en participant à des ateliers thématiques comme : « Trions et recyclons nos déchets », Réduisons nos déchets », « Moi et mon compost » et depuis cette année, « Le gaspillage alimentaire ». 51 classes du territoire ont ainsi pu visiter le centre de tri Arc en ciel en 2022.

À noter également, l'initiative du club de handball de Saint-Nazaire dans sa démarche de réduction des déchets et d'amélioration du tri dans le gymnase Fogel, accompagné par la direction Gestion et valorisation des déchets.



7



8



9



10

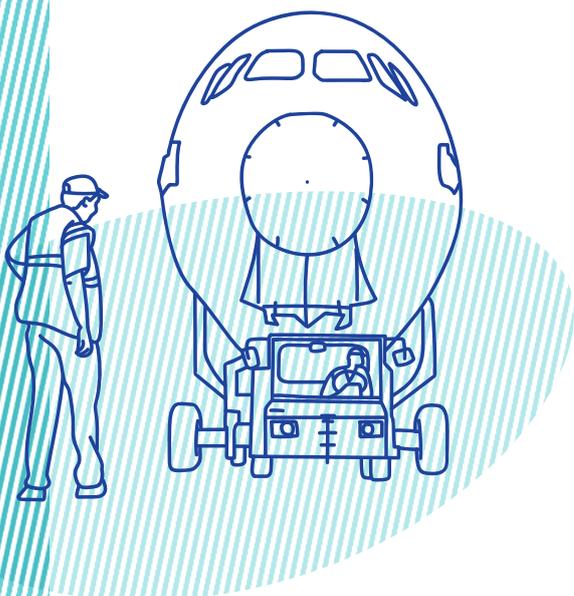


17

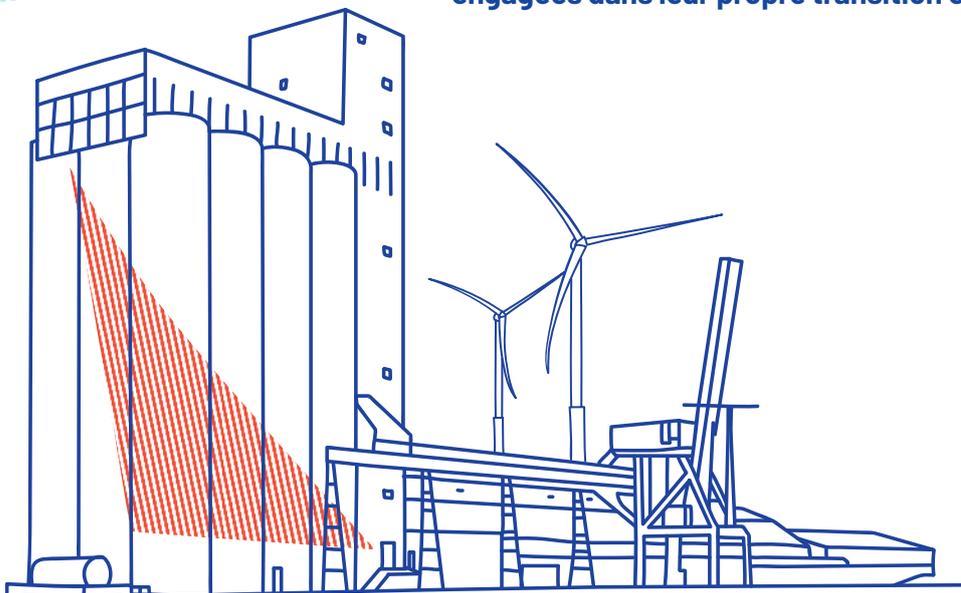


2

Décarboner économie et industrie



Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), en vigueur depuis trois ans, constitue une feuille de route pour orienter la transition écologique et climatique de notre territoire. Il met l'accent sur la décarbonation, l'innovation et les transformations de nos entreprises et industries. À mi-chemin de cette ambitieuse initiative, les acteurs se mobilisent en faveur de la transition énergétique et d'importantes avancées sont en cours, notamment en ce qui concerne la décarbonation de l'industrie. Le monde économique local n'est pas en reste, avec une multiplication des dispositifs d'accompagnement destinés aux entreprises engagées dans leur propre transition écologique.



PCAET : bilan à mi-parcours et perspectives

Après trois années de mise en œuvre, Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE a réalisé un bilan à mi-parcours de son Plan climat-air-énergie territorial 2019-2025. Ce bilan offre un aperçu de l'avancement, mesure les progrès réalisés, identifie les efforts restants et met en lumière les leviers à actionner.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

LE BILAN TÉMOIGNE D'UN PROGRAMME LARGEMENT ENGAGÉ

- > 18 % des 164 actions sont déjà réalisées ou opérationnelles, 65 % sont en cours, 10 % restent à lancer, et seulement 7 % sont en pause ou réorientées.
- > La politique énergétique et climatique a été évaluée dans le cadre de la démarche « Territoire engagé pour la transition écologique ».

164

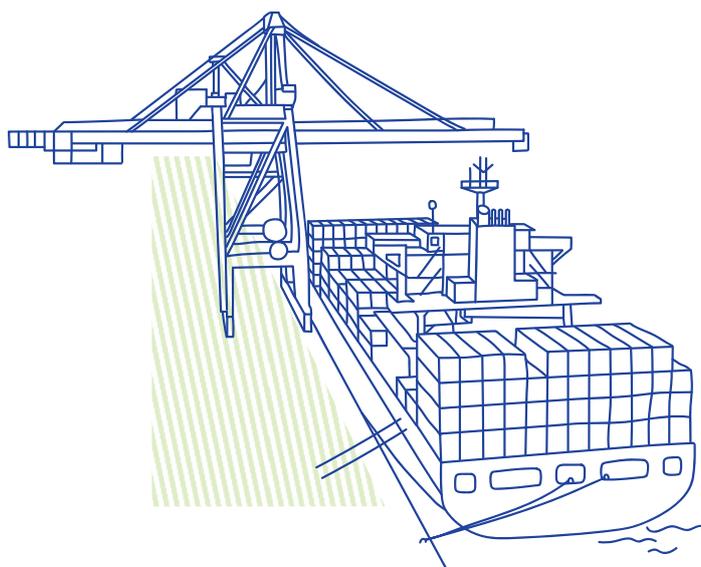
actions pour le PCAET

DES DÉFIS SUBSISTENT POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

- > Les consommations d'énergie ont stagné entre 2012 et 2021, et les émissions de gaz à effet de serre par habitant ont légèrement baissé, en deçà de nos objectifs globaux.
- > La production d'énergies renouvelables a doublé entre 2012 et 2023, mais des efforts significatifs sont nécessaires pour atteindre les objectifs de 2030.
- > Concernant la qualité de l'air, les réductions d'émissions de polluants atmosphériques ont atteint les objectifs pour 5 des 6 polluants suivis, à l'exception des oxydes d'azote (NOx). Des actions supplémentaires sont requises en raison des enjeux sanitaires et des objectifs nationaux renforcés.

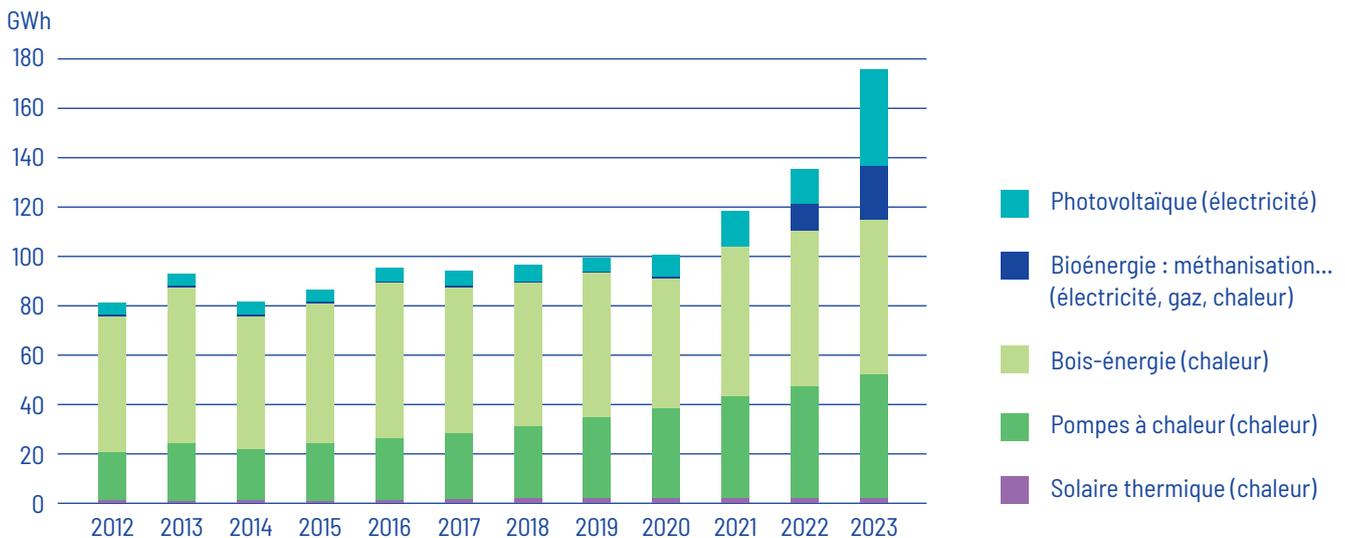
RENFORCEMENT DES ACTIONS ET NOUVEAUX ENJEUX

- > Renforcer l'ambition des actions structurantes du PCAET, telles que le projet héliYce+, le plan vélo, le futur réseau de chaleur bois-énergie à Saint-Nazaire, la rénovation thermique du patrimoine public et l'accompagnement des particuliers dans la rénovation des logements. En mai, l'Agglomération a reçu le label « Territoire engagé pour la transition écologique », au niveau 3 étoiles qui vient compléter la feuille de route du PCAET.
- > Inclure de nouvelles actions pour répondre aux enjeux actuels, comme le plan marais, la stratégie économie circulaire, le plan d'actions pour la qualité de l'air et une stratégie d'adaptation renforcée dans le domaine de l'eau.
- > Le bilan souligne la singularité du territoire industrialo-portuaire et l'importance d'accompagner les industries dans leur transition vers des processus et produits plus durables, notamment par le biais de démarches partenariales comme Territoires d'Industrie ou Zone Industrielle Bas Carbone.



MAINTENIR LA DYNAMIQUE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le développement des énergies renouvelables connaît une croissance significative depuis 2020, marquée par un doublement de la production entre 2012 et 2023.



Source : Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE à partir de données BASEMIS v7 - Air Pays de la Loire + estimation Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE pour 2022/2023

Non comptabilisée dans ce graphique, la production du Parc Éolien Maritime au large des côtes nazairiennes (80 éoliennes off-shore), en activité depuis 2022, est estimée à 1735 GWh par an.

ESSOR DU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Cette expansion est le fruit du raccordement d'installations solaires de grande envergure, notamment en ombrière ou au sol, à des emplacements stratégiques tels que Saint-Joachim, le foncier de la raffinerie de Donges, et les environs du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne.

La puissance installée a été multipliée par 8 depuis 2012.

LANCEMENT DE L'UNITÉ DE MÉTHANISATION

Entrée en service en 2022, l'unité de méthanisation CBEST (centrale biogaz de l'Estuaire) valorise les déchets organiques du territoire pour produire du biométhane injecté directement dans le réseau de distribution de gaz naturel.

Elle contribue à l'approvisionnement annuel en gaz de près de 1 900 foyers.

PREMIER RÉSEAU DE CHALEUR BOIS À DONGES

Mise en service fin 2021, cette installation d'1 MW alimente en chaleur plusieurs équipements publics de la commune de Donges, de Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE (piscine), du Département (collège), ainsi qu'un EHPAD et une résidence Silène.

SUCCÈS CROISSANT POUR LES POMPES À CHALEUR

L'adoption grandissante des pompes à chaleur dans les logements, notamment dans le secteur de la construction neuve, est un levier majeur pour la transition énergétique du secteur du bâtiment.

Mutations industrielles et dynamiques territoriales

Notre territoire connaît une transformation historique de son industrie pour permettre une transition vers une économie à faible empreinte carbone. Dans cette perspective, la planification, l'innovation, l'investissement et la formation en sont des composantes essentielles pour des trajectoires à 2030 et à 2050.

TRANSFORMER NOTRE TERRITOIRE INDUSTRIALO-PORTUAIRE EN ZONE INDUSTRIELLE BAS CARBONE

Le territoire Loire Estuaire a été lauréat en juillet 2023 de l'Appel à projet Zone Industrielle Bas Carbone (ZIBaC) porté par l'ADEME dans le cadre du programme « France 2030 ».

UNE FEUILLE DE ROUTE DE LA DÉCARBONATION DU TERRITOIRE

Le groupement composé de l'Association des Industriels Loire Estuaire (AILE, regroupant Arcelormittal, Cargill, EDF, Elengy, Engie, Egiom, TotalEnergies et Yara), de Nantes Saint-Nazaire Port, de Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE, de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon et de la Région des Pays de la Loire, propose une trentaine d'actions concrètes pour accélérer la décarbonation et la transition énergétique de ce territoire industriel.

28 500

emplois dans la zone
industrialo-portuaire

VERS UN HUB ÉNERGÉTIQUE BAS CARBONE

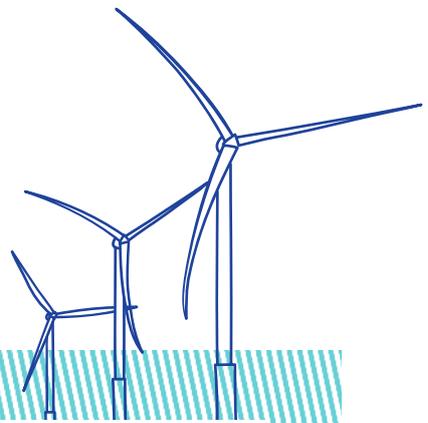
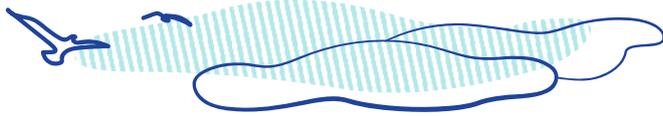
Le programme d'actions de 14 millions d'euros, soutenu à hauteur de 3,3 millions d'euros par l'ADEME, a pour objectif d'accélérer la transformation de cette zone industrialo-portuaire de 28 500 emplois en un hub d'énergies décarbonées massives.

Pour cela, le dispositif s'appuie sur le développement d'infrastructures permettant de relier les producteurs d'énergies décarbonées aux besoins actuels et futurs du territoire national, notamment :

- > Un hub hydrogène multimodal permettant la production, l'import et le transport d'hydrogène bas carbone,
- > Un hub CO2 multimodal permettant la capture, la réception, la valorisation et l'export de CO2 industriel fatal,
- > Un hub gaz naturel pour la production et la distribution de gaz vert/bas carbone,
- > Un pôle dédié aux autres énergies décarbonées permettant la production et l'avitaillement en biocarburants, bioGNL, biofuels...

DES AXES DE TRAVAIL OUVERTS SUR LE TERRITOIRE

Les autres axes de travail pour une Zone Industrielle Bas Carbone ciblent notamment le développement économique (nouvelles filières économiques bas carbone et rationalisation du foncier industriel), l'écologie industrielle (boucles électriques locales produites à partir d'énergies renouvelables, réseau de chaleur, développement de la biomasse, décarbonation des procédés industriels) ainsi que la résilience environnementale, notamment par les moyens d'adaptation au changement climatique et l'amélioration collective de la gestion de l'eau.



RENCONTRES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE L'INNOVATION

Innovation pour un transport maritime durable Rencontre 'Wind for Goods' à Saint-Nazaire



Afin de réduire l'impact environnemental du transport maritime, responsable de 3 % des émissions de gaz à effet de serre, des experts de l'industrie maritime se sont réunis à Saint-Nazaire.

L'événement, baptisé « Wind for Goods », est actuellement le seul rendez-vous international dédié au transport maritime propulsé par le vent. L'objectif de cette rencontre était de discuter des dernières avancées en matière de technologies innovantes pour décarboner le transport maritime et de la conception de navires novateurs, alliant performance et respect de l'environnement. Ce salon est conçu et animé par Nantes Saint-Nazaire Développement.

Exposition Transitions XXL À la découverte des exploits industriels locaux

Paquebots, avions, éoliennes offshore ou moteurs XXL... Ces constructions monumentales et ces prouesses technologiques font depuis longtemps la fierté des habitants. L'exposition « Transitions XXL » a permis une plongée inédite au cœur des aventures et des innovations industrielles du territoire. Fruit d'une collaboration étroite avec les entreprises locales, cette exposition immersive a été spécialement conçue pour permettre à un large public (plus de 25 000 visiteurs) de découvrir les innovations et les solutions concrètes visant à relever les défis des transitions.

Le Salon Trajectoire met l'accent sur les métiers verts

Lors de l'édition 2023 du salon de l'orientation et des métiers, organisée par Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE, une attention particulière a été portée à la transition écologique. Au cœur de l'événement, des panneaux illustrant les différentes filières d'activités de la transition écologique et une conférence sur les métiers verts et écoresponsables, animée par l'APEC.

Rentrée politique de l'Agglomération : Heïdi Sevestre



La glaciologue était l'invitée de la « rentrée politique » de l'Agglomération nazairienne, mardi 12 septembre 2023. Elle a livré un message optimiste, estimant que les territoires ont leur rôle à jouer. La scientifique considère qu'il y a « plein d'étapes pour arriver à la décarbonation. C'est un travail d'équipe, il faut éduquer tout le monde. Le changement se fera par les territoires ».



BOOSTER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE TERRITORIALE

UN DIAGNOSTIC RICHE EN OPPORTUNITÉS DE VALORISATION

Engagée dans un Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME axé sur la transition écologique, Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE a étoffé son champ d'actions en lançant en 2022 l'élaboration d'une stratégie dédiée à l'économie circulaire. La première étape de diagnostic a mis en lumière le poids de certaines filières stratégiques tels que le BTP et l'industrie, et le dynamisme des réseaux d'acteurs locaux d'ores et déjà engagés dans l'économie circulaire.

UN PLAN AXÉ SUR L'ACTION

Une feuille de route territoriale, comprenant 15 pistes d'actions réparties en trois axes, a été co-construite, impliquant les agents, les élus et les partenaires :

- > La création de boucles locales, avec un focus sur des actions concrètes et collaboratives dans des secteurs stratégiques tels que le BTP, l'eau et la bio-économie.
- > L'accompagnement et la mise en réseau pour harmoniser des initiatives plus diffuses, impliquant une multiplicité d'acteurs.
- > L'exemplarité interne, en promouvant la commande publique et en cultivant une culture commune au sein de l'organisation.

DES EXPÉRIMENTATIONS INSPIRANTES

Le projet urbain « Moulin du Pé », qui vise le réemploi in situ des matériaux de déconstruction de l'ancien hôpital de Saint-Nazaire, illustre de manière inspirante les actions menées par Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE en faveur de l'économie circulaire. La conception des rénovations d'équipements publics majeurs est conduite en mobilisant une assistance à maîtrise d'ouvrage dédiée au réemploi.

SOUTENIR LES ACTEURS EN MUTATION

SORTIR DU CHARBON

Le Fonds de transition juste (FTJ), une initiative de la Commission européenne dans le cadre du Pacte vert européen, accompagne la mutation du site de Cordemais pour sortir du charbon, en mettant l'accent sur la diversification économique, la reconversion professionnelle, et l'intégration des travailleurs et des demandeurs d'emploi. Au cours du premier semestre 2023, des appels à projets ont été lancés pour concrétiser ces objectifs. Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE a présenté trois projets :

- > **La Maison de l'entreprise** qui concentre en un lieu unique un service d'accompagnement centralisé pour toutes les entreprises du bassin.
- > **TRANSECO₂**, qui propose des actions concrètes pour accompagner la décarbonation des activités économiques du territoire (rencontres avec des apporteurs de solutions, animation d'un réseau d'acteurs, programme d'incubation dédié aux start-up de la green tech...).
- > Et la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences** dans les

territoires de Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE et Estuaire & Sillon. Ces initiatives sont élaborées en partenariat avec la Région des Pays de la Loire et l'État dans le cadre d'un Plan territorial de transition juste (PTTJ).

RÉUSSIR LA TRANSFORMATION DES ENTREPRISES

La Maison de l'entreprise de Saint-Nazaire (MDE) a ouvert ses portes en novembre 2023, constituant une évolution du Centre d'Initiatives Locales (CIL) existant depuis plus de 30 ans. Conçue comme une porte d'entrée unique pour accompagner et inspirer les porteurs de projets et les entreprises locales, ce projet est piloté par Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE et la CCI Nantes - Saint-Nazaire, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). La MDE offrira une gamme étendue de services d'accompagnement, y compris pour la création, le financement et l'hébergement, tout en portant une attention particulière

aux enjeux liés aux transitions du monde économique.

DES FORMATIONS D'AVENIR

Sur le bassin de Saint-Nazaire, l'offre de formation se développe pour répondre aux besoins de compétences exprimés par les entreprises. On compte notamment sur le territoire deux nouvelles formations majeures pour l'accompagnement des entreprises dans leurs transitions :

- > Ouverture en septembre 2023 de la toute première année de cycle de l'EPF. À terme l'école comptera près de 300 étudiants et viendra conforter le pôle d'excellence nazairien en matière de formations scientifiques et techniques.
- > Extension de la Maison de l'apprentissage de Saint-Nazaire (+2400 m²) qui accueille des formations du CAP au Bachelor (bac +3). Le projet permettra de couvrir les besoins des deux centres de formation consulaires et de passer de 875 à 925 jeunes accueillis par an.

Relever le défi de l'entreprise responsable

Les entreprises de notre territoire bénéficient d'accompagnements pour relever les défis de l'entreprise responsable, tels que réussir leur transition énergétique, promouvoir la mobilité douce parmi leurs salariés et réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES

Après deux années, la mission d'accompagnement à la Transition Énergétique des Entreprises (TEE) dresse un bilan optimiste et poursuit ses actions.

OBJECTIF TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES AVEC ORACE ET ATLANSUN

Depuis 2021, l'Agglomération propose un accompagnement gratuit aux entreprises afin de les aider à améliorer leur maîtrise de la consommation d'énergie et à développer des projets solaires photovoltaïques. Un partenariat a été établi avec les associations ORACE et Atlansun pour animer ce programme.

Cet accompagnement a rencontré un vif succès, comme en témoigne le bilan à mi-2023 :

- > Une très bonne participation aux sessions d'animations avec 170 entreprises rencontrées.
- > Sur le volet consommation énergétique, 25 entreprises ont été accompagnées individuellement. Parmi elles, 5 ont mis en place des mesures qui ont entraîné une réduction de leur consommation en 2022, variant de 9 à 30 % par rapport à 2021.
- > Sur les projets solaires : 59 entreprises ont été accompagnées pour leurs initiatives photovoltaïques, dont 6 sont actuellement en phase de réalisation.



170

entreprises rencontrées

25

entreprises accompagnées individuellement

59

entreprises accompagnées pour leurs initiatives photovoltaïques

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES À LA MOBILITÉ DURABLE

Sur le territoire, l'Agglomération propose aux entreprises des outils pour faciliter et encourager les déplacements en mobilité alternative.

On peut citer les initiatives de deux entreprises exemplaires :

- > CISN, située à Trignac, a mis en place une approche structurée et globale afin de proposer des solutions alternatives à ses salariés. L'entreprise a également mobilisé d'autres entreprises de la ZAC Grandchamps pour mutualiser les services mobilité.
- > Les Chantiers de l'Atlantique, qui proposent depuis plusieurs années des services alternatifs à la voiture individuelle,

ont constaté une hausse de la pratique du vélo, passant de 7 % à 11 % en 3 ans. Cette amélioration a été possible grâce à l'aménagement des voies cyclables en partenariat avec le Port, les Chantiers et Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE, ainsi qu'à l'installation d'abris vélos sécurisés pour les salariés.



DÉFIS MOBILITÉ 5^E ÉDITION

↑ **513** 2023
309 2022
participants

55 000 Km
réalisés en modes alternatifs

8 700 Kg
de CO2 économisés

Sur le terrain des transitions

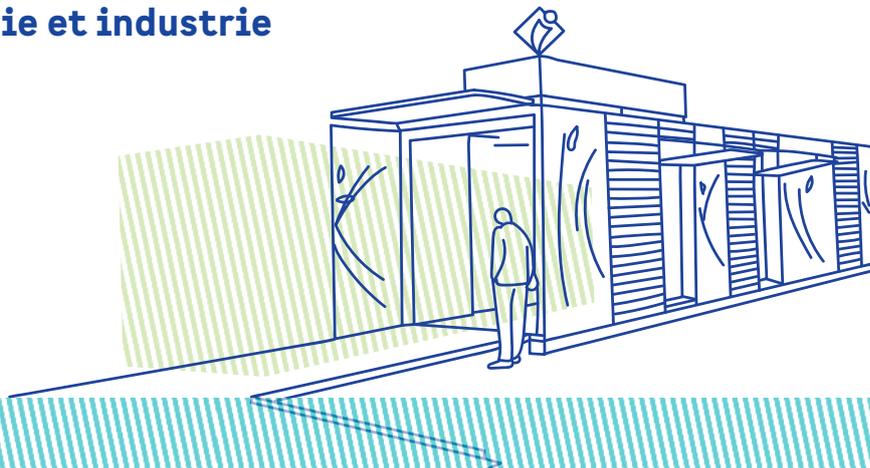


Élise LEGAL

Chargée de mobilité durable
Saint-Nazaire Agglomération -
la CARENE

« Changer la mobilité,
un défi quotidien »

« Mon rôle consiste à répondre aux besoins spécifiques des entreprises et à les guider vers une approche axée sur la mobilité durable. Mon objectif principal est de déployer cet accompagnement au sein du plus grand nombre d'entreprises de la région tout en continuant à sensibiliser les employés. »



ACTUALITÉS TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES

Réduire la pollution lumineuse des enseignes

Suite au renforcement de la réglementation pour l'extinction des enseignes et vitrines en octobre 2022, l'Agglomération a pris l'initiative d'informer les commerces et les entreprises concernant les nouvelles obligations et de les sensibiliser à leur responsabilité en matière de pollution lumineuse. Cette démarche fait suite à une saisine du collectif Revoir le Ciel 44. Tous les commerces et entreprises des zones d'activité (1400 au total) ont été informés par courrier électronique. Les communes ont également été destinataires de ces informations, leur permettant un relai auprès des commerçants des centres-bourgs.

Un Tiny-Office de Tourisme à Saint-André des Eaux

Inspiré par le mouvement des Tiny Houses, des habitations légères, économes en ressources et écologiques, un « Tiny-Office de Tourisme » a été inauguré sur le port de la Chaussée Neuve, à Saint-André des Eaux en juillet 2023. Cet équipement touristique unique en France présente de manière immersive le territoire et ses activités. Avec une surface limitée de 30 m² (dont 10 m² réservés aux employés), il est construit à partir d'un conteneur maritime recyclé. L'espace est revêtu de bardage en chêne PEFC et de chaume de Brière, dans une démarche d'éco-conception : isolation en laine de bois locale, emploi de matériaux et de techniques d'impressions certifiées, traitement phytosanitaire... Mobile, le Tiny-Office est déplaçable aisément, sans artificialisation des sols.

Conserver les espaces boisés en zone d'activité

Dans le cadre de sa mission de commercialisation des terrains sur les Parcs d'activités économiques, Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE établit des critères de sélection des projets, en prenant en compte des facteurs tels que la création d'emplois, la valeur ajoutée pour l'économie locale et l'optimisation de l'utilisation du foncier. Cette année, ces critères ont été complétés par des modalités de cession de terrain adaptées aux zones boisées existantes.

Par exemple, dans le parc d'activités de Brais, il a été décidé de conserver 7 hectares d'espaces boisés, comprenant des haies, des arbres remarquables et des massifs d'arbres sains, après avoir réalisé un diagnostic phytosanitaire de l'ensemble des zones destinées à la commercialisation. Cette décision vise à préserver ces espaces naturels perméables et des corridors écologiques, tout en maintenant la qualité de la zone, ce qui bénéficie aux entreprises et aux employés travaillant sur place.

3

Milieus naturels, des alliés à préserver



Trouver des solutions innovantes pour concilier le nécessaire développement territorial avec la préservation de l'environnement constitue un défi de premier plan pour les politiques publiques à toutes les échelles. Saint-Nazaire, avec sa riche biodiversité et son ambition de devenir une « ville jardin au bord de l'océan », illustre parfaitement cette quête d'équilibre. Face à des problématiques telles que l'artificialisation des sols, les enjeux liés à l'eau et les impacts du changement climatique, la préservation de la nature est une priorité. Les initiatives locales se structurent pour relever ces défis complexes, visant à limiter l'étalement urbain, à préserver les terres agricoles, à garantir la disponibilité de la ressource en eau, à encourager la création d'espaces naturels, et à faire face aux conséquences du changement climatique.



La préservation des terres en mode solutions

Limitier l'étalement urbain et l'artificialisation des sols est une priorité des politiques publiques. Cet objectif impose des choix radicaux de préservation des terres agricoles et de développement de solutions innovantes d'urbanisation.

PROTÉGER LES ESPACES AGRICOLES

En 2013, le Département, Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE et la Ville de Saint-Nazaire avaient conjointement établi un premier périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PEAN) de 880 hectares dans le but de préserver les terres agricoles situées aux abords de la ville, afin de garantir la pérennité de cette activité cruciale.

EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DU PEAN

Basée sur cette expérience concluante, tant pour le territoire que pour les agriculteurs (préservation du foncier agricole, création de nouvelles exploitations, transmissions réussies et préservation de la biodiversité), une réflexion a été entamée afin d'étendre le périmètre à six communes : Saint-Nazaire, Pornichet, Trignac, Donges, Saint-Malo-de-Guersac et Montoir-de-Bretagne. Après trois années de travail et de concertation avec les communes et les agriculteurs, les élus ont adopté au printemps 2023 l'extension du PEAN sur 4 829 hectares supplémentaires, portant la superficie totale à 5 700 hectares. Suite à ces décisions, deux réunions publiques et une enquête publique ont été menées pendant l'été 2023. À la lumière des conclusions du commissaire enquêteur, le Département a délibéré en octobre 2023 pour officialiser ce nouveau périmètre ambitieux, qui sera désigné sous le nom de « PEAN Estuaire et Brière, Terre d'élevage et de nature ».

5 700
hectares d'espaces
agricoles naturels protégés

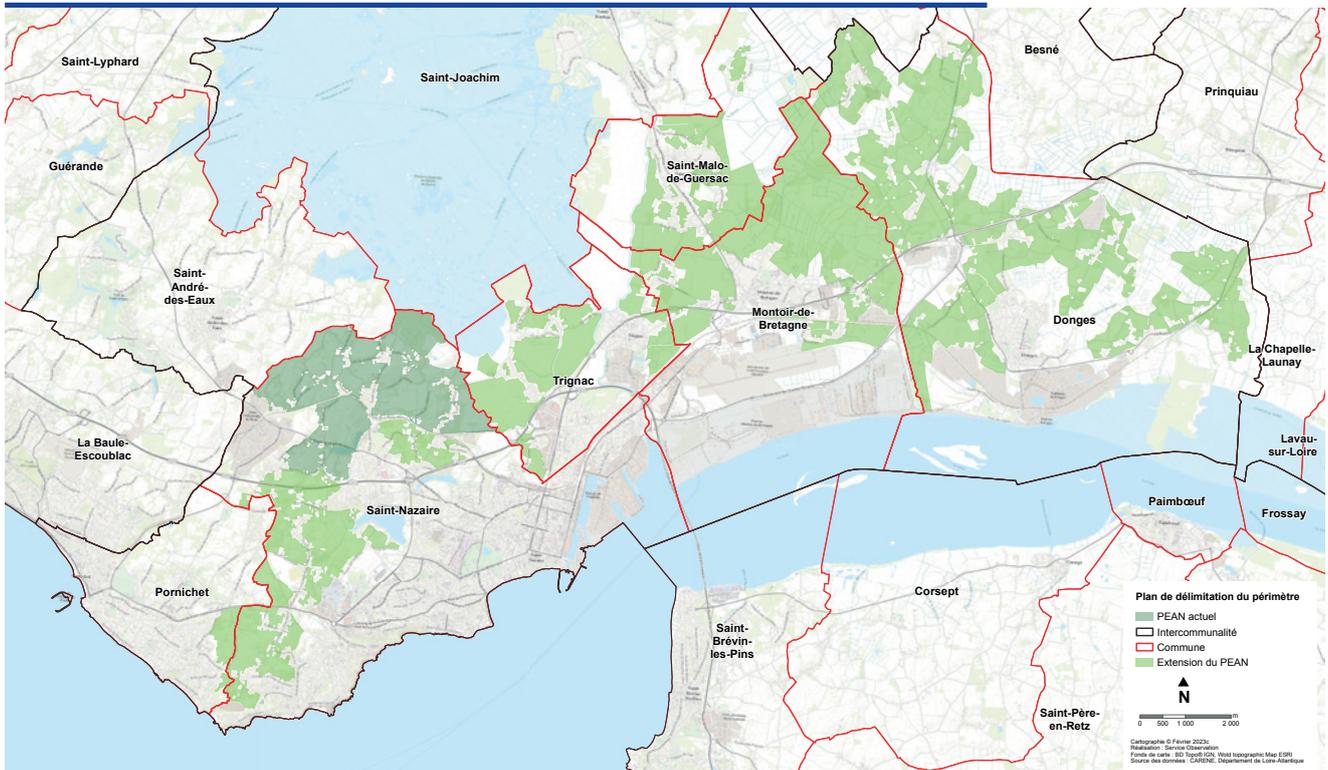
6 x
l'ancien périmètre

60%
d'espaces agricoles et
40%
d'espaces naturels

UNE RÉPONSE AUX DÉFIS DU FONCIER AGRICOLE

L'extension du PEAN vise la préservation de davantage de terres agricoles pour garantir la pérennité de l'activité agricole, en particulier l'élevage dans les zones de marais, primordiale pour le territoire. Au-delà, il permettra de soutenir les transmissions agricoles, un enjeu majeur des années à venir. De plus, il contribue à la préservation de zones à enjeux environnementaux qui ne bénéficient actuellement d'aucune protection durable.





PEAN Estuaire et Brière - Terre d'élevage et de Nature

RÉDUIRE LES SOLS ARTIFICIALISÉS

Au cœur du projet d'aménagement urbain, les principes de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) deviennent incontournables pour modeler le futur de nos villes. Dans ce contexte, Grand Large, à Trignac, se révèle être un secteur prioritaire pour l'intensification urbaine.

C'EST QUOI LA ZAN ?

Issu de la loi climat et résilience, adoptée par le Parlement en 2021, le principe du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) vise la réduction de la consommation foncière d'espaces naturels ou agricoles. Il fixe deux objectifs prioritaires : réduire de 50 % l'artificialisation des sols par rapport au niveau de la décennie 2011-2021 pour la décennie 2021-2031 et, d'ici 2050, interdire toute nouvelle artificialisation non compensée. À cette date, toute nouvelle surface artificialisée devra être compensée par la « renaturation » d'une autre surface équivalente.

UN TRAVAIL PROSPECTIF SUR LES ZONES URBANISÉES

Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE qui travaille depuis 10 ans à la préservation de son foncier, planifie aujourd'hui une mise en œuvre progressive de la ZAN entre 2020 et 2050 afin de favoriser un développement harmonieux du territoire. L'objectif est de poursuivre les efforts en matière d'économie de foncier tout en anticipant les futures constructions nécessaires pour répondre aux besoins en logement pour tous les habitants, en activités et en équipements à venir. Ce travail prospectif est principalement axé sur les zones déjà urbanisées, dans le but de préserver les espaces naturels et ruraux qui caractérisent notre territoire. Le travail vise aussi à prioriser les zones à urbaniser qui peuvent parfois être en extension. Contrairement à une densification systématique de l'ensemble des zones urbanisées sans discernement ni sensibilité, l'approche consiste à identifier

les secteurs de la ville les plus adaptés pour mettre en œuvre l'objectif de ZAN de manière efficace.

RÉINVENTER LE SECTEUR DE GRAND LARGE À TRIGNAC

Le secteur de Grand Large, situé à Trignac, a été identifié comme une priorité de la ZAN en raison de son potentiel d'accueillir une intensification urbaine harmonieuse avec de nouvelles fonctions mixtes qui peuvent s'intégrer dans un paysage rénové. Construit dans les années 70, il reflète les normes de l'urbanisme commercial de cette époque, caractérisées par des espaces étalés, à usage unique, conçus pour l'automobile sans tenir compte de la rareté des ressources foncières. Intégré dans le dispositif Action Cœur de Ville soutenu par l'État, Grand Large bénéficiera d'un soutien financier et d'une assistance technique pour faciliter la transformation de la zone.

CONSTRUIRE LA VILLE DURABLE

Pour répondre à la croissance urbaine durable et réduire la consommation d'espace, une approche clé consiste à densifier le développement urbain. Cette stratégie, qu'elle prenne la forme de surélévations ou de constructions modulaires, présente de nouveaux défis en matière de construction. Dans la région de Saint-Nazaire, deux projets d'expérimentation majeurs sont actuellement en cours d'étude.

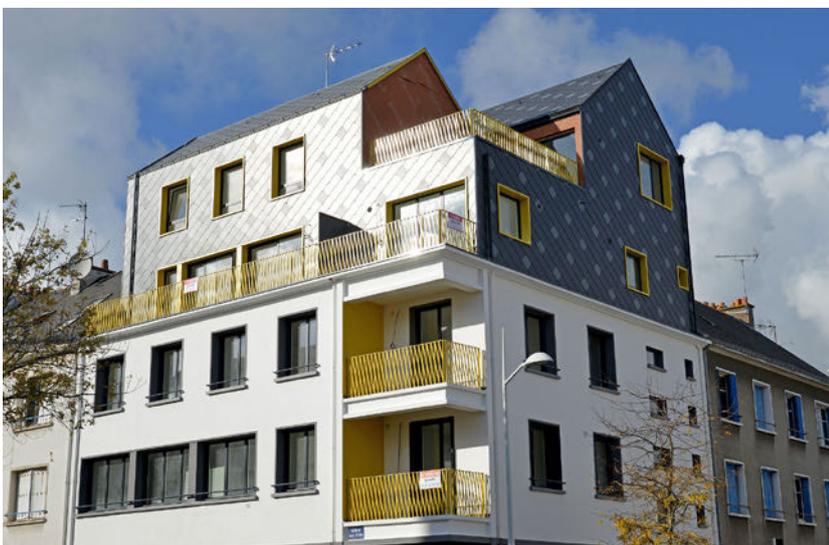
TRIGNAC PUISSANCE 4 : DÉMONSTRATEUR DE LA VILLE DURABLE

En 2021, Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE a répondu à l'appel à projets « Démonstrateur de la Ville Durable » de la Banque des Territoires pour accélérer et rendre plus économique la construction de logements. En mars 2022, l'Agglomération a été sélectionnée comme lauréate pour un projet de renouvellement urbain situé dans le centre-bourg de Trignac. La première étape, dite « d'incubation », a permis d'établir des partenariats entre les secteurs public et privé, et d'explorer de nouvelles méthodes de construction. De cette réflexion est née l'idée d'un système de conception, d'organisation de la production, d'achats et de construction inspirée de l'industrie navale, appelé « Trignac Puissance 4 », qui utilise la modularisation 2D et 3D pour industrialiser la production de logements sans la standardiser. Ce projet vise à répondre aux normes de la RE 2028, voire 2031, et sera évalué en termes de durabilité grâce à une analyse du cycle de vie.

Un dossier du projet a été déposé à la Banque des Territoires pour financer la construction d'un immeuble test permettant d'éprouver la méthode.

SURÉLEVER LA VILLE : LE CAS D'ÉCOLE DU CENTRE-VILLE DE SAINT-NAZAIRE

Contrairement aux démolitions et reconstructions, les projets de réhabilitation et de surélévation se révèlent plus respectueux de l'environnement et du patrimoine architectural, et sont donc actuellement privilégiés pour le renouvellement du centre-ville de Saint-Nazaire. La SONADEV a déjà entrepris plusieurs opérations tests, telles que Le Guérandais, Electra, ou encore Le Dauphin, avec différents niveaux d'intervention en hauteur adaptés au contexte de chaque projet. Afin d'évaluer le potentiel en termes de volume et de déterminer les conditions juridiques et économiques de succès de ces interventions, qui peuvent être initiées par le secteur privé, Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE a lancé une étude prospective. Les résultats de cette étude contribueront à la mise à jour du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).



Un patrimoine naturel riche mais fragile

Doté d'une façade maritime, de vastes zones humides et du marais de Grande Brière Mottière, le territoire de Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE est riche en patrimoine naturel précieux. Cependant, il n'échappe pas aux phénomènes d'érosion de la faune et de la flore, ainsi qu'à l'artificialisation des sols.

RESTAURER ET COMPENSER LA DESSERTE DE TRIGNAC

La construction de la nouvelle liaison routière entre Trignac et Montoir-de-Bretagne implique la suppression de 3 hectares de zones humides. Cette perte sera compensée par la restauration écologique de 8 hectares de zones humides sur le site du Pré des Belles-Filles à Saint-Nazaire, ce qui contribuera au renforcement de la ceinture verte de l'agglomération. Cette mesure est portée conjointement par Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE et les Villes de Saint-Nazaire, Trignac et Montoir-de-Bretagne.

Le suivi écologique des sites du Pré-Neuf à Trignac et des Belles-Filles sera assuré pendant une période de 30 ans et accompagné par le Parc naturel régional de Brière (PNRB). Il permettra d'évaluer la reconquête du site des Belles-Filles par l'écosystème propre aux zones humides (contrôle de l'efficacité des fonctionnalités hydrauliques et mesure d'indicateurs de biodiversité). De plus, il visera à garantir l'absence d'impact de la nouvelle route sur le fonctionnement hydraulique et écologique du site du Pré-Neuf.

Près de 40 000 m³ de remblais ont été évacués pour rétablir les fonctions écologiques et hydrauliques de ces milieux, tout en restaurant la connexion avec le canal de la Belle-Hautière.

RECENSER LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



ATLAS
de la biodiversité
communale

Au cours des trois dernières années, l'Agglomération et les dix communes de l'agglomération ont collaboré avec le Parc naturel régional de Brière pour réaliser un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Ce projet a permis de dresser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats naturels présents sur le territoire. En 2021, le recensement s'est concentré sur les insectes et une partie des amphibiens, suivi en 2022 par les amphibiens et leurs habitats naturels, et en 2023 par les reptiles, les chauves-souris et les oiseaux.

Outre sa vocation scientifique, l'ABC revêt un intérêt pédagogique pour les habitants, notamment pour les plus jeunes. Les élus ont souhaité impliquer les citoyens dans ce travail de veille de la biodiversité locale afin de renforcer leur lien avec le territoire. Le Parc naturel régional de Brière a organisé diverses activités de sensibilisation et d'animation pour différents publics, notamment des sorties, des formations, une application mobile participative, ainsi que des comités citoyens.

L'ABC se présente sous la forme d'un document unique qui rassemble des données historiques pour analyser les évolutions de la biodiversité locale. Il constitue une ressource scientifique et technique précieuse pour les équipes municipales lors de leurs prises de décision.

L'eau, une ressource précieuse

PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU POTABLE

Dans le secteur très peuplé de la Loire-Atlantique, les besoins en eau potable sont importants. La nappe de Campbon joue un rôle essentiel en fournissant 45 % de l'eau qui alimente les habitants de l'agglomération. Après plusieurs années de précipitations faibles, il est impératif de maintenir une vigilance constante, face à la multiplication des épisodes de sécheresse.

OPTIMISATION CONCERTÉE DES RESSOURCES EN EAU

Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE exploite la nappe de Campbon, qui constitue la troisième ressource en eau potable du département, après la Loire (Nantes Métropole) et la Vilaine (EPTB Eaux et Vilaine). Dans un souci d'optimisation des ressources en eau, une initiative de modulation de la production d'eau potable sur le site de Campbon a été lancée en 2023.

En fonction des prises d'eau effectuées dans la Loire ou la Vilaine, la production à Campbon est ajustée à la hausse ou à la baisse.

L'objectif principal de cette démarche est double :

- Réduire la production d'eau potable lorsque la nappe est en phase de recharge pendant l'hiver et que l'eau des fleuves (la Loire et la Vilaine) est disponible.
- Maintenir une marge de production suffisante pendant l'été, lorsque les cours d'eau connaissent des déficits hydriques, afin de préserver les écosystèmes naturels.

DES ÉTUDES POUR LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

La réutilisation des eaux usées traitées en sortie de station d'épuration est une source d'eau très importante qui peut remplacer les prélèvements d'eau potable dans divers domaines tels que l'industrie, l'arrosage et l'alimentation en eau des engins de nettoyage via des stations-services dédiées, ainsi que le soutien de l'étiage des milieux naturels.

Après avoir réalisé une étude de faisabilité en collaboration avec le CEREMA, Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE étudie les projets potentiels avec une attention particulière portée aux aspects juridiques, financiers et de responsabilité. Plusieurs pistes sont envisagées, autour de la STEP Ouest, ou encore au sein de la station d'épuration de Donges, avec un aménagement spécifique en partenariat avec Total.



ENSEMBLE, PRÉSERVONS L'EAU

Les épisodes de sécheresse et de tension hydrique sur les ressources en eau ont mis en évidence notre dépendance à l'eau potable. Face à une demande croissante en raison de l'augmentation de la population sur la façade littorale et à la raréfaction de la ressource, l'adoption de comportements sobres est devenue une priorité. C'est tout l'enjeu de la campagne de sensibilisation axée sur les éco-gestes et accompagnée de la distribution d'outils en lien avec la sobriété de l'utilisation de l'eau, tels que des minuteurs de douche et des mousseurs.

Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE envisage également de mettre en place un programme d'aides pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie destinés aux habitants.



L'AGGLOMÉRATION POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR L'EAU ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE renforce sa coopération avec l'association Transmad Développement et le soutien du ministère des Affaires étrangères pour apporter une aide technique dans la région du Grand Sud de Madagascar, touchée par la sécheresse et l'insécurité alimentaire.

L'eau est un droit, pas un privilège

Parallèlement, la sensibilisation des élèves de primaire aux enjeux mondiaux de l'eau se poursuit, contribuant à éduquer les jeunes générations sur l'importance de l'eau et de la solidarité internationale.

SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE RENATURATION URBAINE

La ville de Saint-Nazaire, reconstruite à l'ère de l'automobile et de l'urbanisme de zone, dispose d'espaces publics spacieux qui représentent de réelles opportunités de végétalisation. C'est une aubaine pour mener aujourd'hui des actions de désimperméabilisation et de renaturation au sein de chaque projet de requalification urbaine.

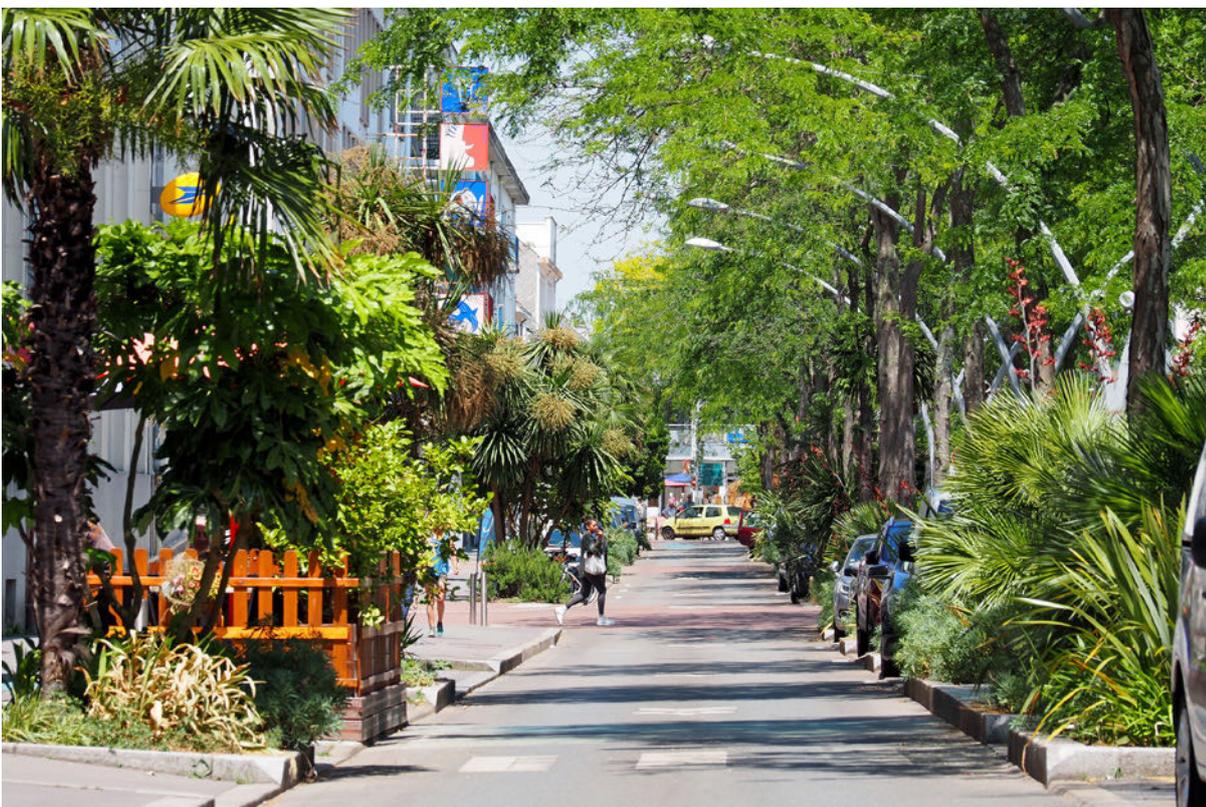
VÉGÉTALISATION À TOUS LES TROTTOIRS

Ces initiatives ne se limitent pas à l'embellissement du cadre de vie, elles contribuent également à une gestion plus efficace des eaux pluviales en favorisant leur récupération et leur infiltration. De plus, elles favorisent la biodiversité tout en aidant à lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Ces actions interviennent à différentes échelles, du trottoir en ville en passant par les cours d'école. Elles constituent une réponse incontournable aux défis de la ville de demain et son adaptation au changement climatique.

DES PROJETS QUI POUSSENT PARTOUT

Aujourd'hui, tous les projets sont élaborés sous l'angle de la renaturation. Par exemple, lors de la rénovation du boulevard Leferme, où une piste cyclable sécurisée a été créée tout en intégrant une noue végétalisée et en plantant de nombreux arbres et végétaux adaptés à cet environnement routier. De même, le boulevard de l'Atlantique a été repensé dans une perspective de continuité environnementale. On peut également citer la parcelle accueillant autrefois un supermarché, située à l'angle des rues de la Ville Halluard et Henri-Gautier, qui fera l'objet d'une renaturation complète en préfiguration du projet de parc urbain qui concernera un secteur élargi.



Ville jardin au bord de l'océan, des environnements urbains plus durables

À Saint-Nazaire, les parcs et jardins, les bois, les campagnes, les bocages, les espaces publics, constituent une trame verte, des espaces de détente et de respiration facilement accessibles qu'il faut continuer de révéler, d'aménager et de protéger. Les élus ont confirmé leur ambition de mettre le végétal dans sa dimension globale au centre de la politique d'aménagement, avec le concept de « Ville jardin au bord de l'océan ».

AUGMENTER LA PLACE DE LA NATURE EN ZONE URBAINE

Le projet de « centre-ville jardin » a pour objectif la création d'îlots de fraîcheur, la promotion de la biodiversité, l'aménagement de promenades et d'espaces propices à la détente, ainsi que la réduction des perturbations liées à la circulation, afin de privilégier les modes de déplacement doux.

Le centre-ville bénéficiera de projets d'aménagement dans les années à venir, notamment sur l'avenue Albert-de-Mun, le pourtour de la place des Martyrs, le Parc du marché et les abords des halles. Ces travaux seront réalisés en plusieurs étapes entre 2023 et 2030.

L'objectif principal de ces aménagements est d'augmenter considérablement la surface d'espaces végétalisés dans cette zone (passant de 300 m² actuellement à 6 000 m² à l'avenir) et de doubler le nombre d'arbres présents (passant de 200 à 400 arbres). Les itinéraires piétonniers seront également améliorés,

en particulier le long de l'avenue Albert-de-Mun, où les trottoirs seront élargis de 2 mètres. De plus, des voies réservées aux vélos verront le jour sur cette avenue, ainsi que dans les rues des Halles et Jean-Jaurès.

Le Parc du marché, qui se trouve actuellement être un petit parking près des halles, sera transformé en un véritable espace de détente au cœur de la ville. Ce nouveau parc sera agrémenté de nombreux arbres, d'espaces verts, de zones de jeux pour les enfants et de bancs, créant ainsi un lieu de respiration et de loisirs pour les habitants.

6 000 m²
d'espaces verts d'ici 2030



REMETTRE LE VÉGÉTAL AU CENTRE DE LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT

UNE NOUVELLE DIRECTION POUR LE PAYSAGE ET LA NATURE EN VILLE

La direction Paysage et nature en ville, nouvellement créée, est en charge de la maintenance et de l'amélioration du patrimoine naturel et du pilotage des actions d'animation en lien avec la population.

Cette direction est composée :

- > d'un service « jardin et nature en ville »,
- > d'une unité « patrimoine arboré, naturel et randonnée »,
- > d'une unité « botanique »,
- > d'un pôle « expert » constitué d'un technicien spécialiste des aires de jeux et des fontaines.

UNE STRATÉGIE VÉGÉTALE DU PATRIMOINE ARBORÉ RÉINVENTÉE

Protéger la ressource en eau et s'adapter au changement climatique est un des objectifs de la collectivité. Les températures exceptionnelles incitent les professionnels de l'aménagement paysager à étudier de nouvelles sélections de végétaux adaptées. Dans ce contexte, la gestion du patrimoine arboré nazairien prend une nouvelle orientation avec une anticipation des plantations, un entretien tout au long de l'année et une forte volonté de préserver tous les arbres, en n'envisageant l'abattage qu'en dernier recours, tout en favorisant le concept d'arbres vieillissants.



Ludovic LE GOFF

Responsable du service
Paysage et nature en ville

« Le service a mis en place une stratégie végétale pour répondre au contexte de stress hydrique et de changement climatique. »

« Le plan de gestion différenciée vise une gestion durable des espaces verts par leur entretien et par des plantations durables. Le but étant d'intensifier la palette de vivaces et d'orienter la palette arborée vers des essences résistantes au changement climatique et aux épisodes de fortes chaleurs, tout en favorisant la biodiversité. »

DES PANNEAUX SUR LA BIODIVERSITÉ AU BOIS JOALLAND

Plusieurs panneaux de sensibilisation à la biodiversité ont été installés sur les plages de Saint-Nazaire, notamment celles des Jaunais, de Saint-Marc, de la Courance, ainsi qu'aux abords du plan d'eau du Bois Joalland. L'objectif est d'informer les usagers sur la faune et la flore qui peuplent le littoral, l'étang, et sur l'importance de leur préservation. Concernant les plages, l'enjeu est également de présenter les actions entreprises par la collectivité pour protéger l'environnement côtier.

DONNER ENCORE PLUS DE VIE AU PARC PAYSAGER, POUMON VERT AU CŒUR DE LA VILLE JARDIN

Situé à proximité immédiate du centre-ville, le Parc paysager de Saint-Nazaire offre aux habitants un véritable poumon vert. Lieu de biodiversité et d'animations, il est toutefois confronté aux défis du changement climatique et suscite une attention particulière de la part des services municipaux.

UN RENDEZ-VOUS BIODIVERSITÉ POUR LES HABITANTS

Pendant l'événement Saint-Nazaire Côté Nature, le Parc paysager devient le théâtre d'animations familiales, de spectacles, de promenades et d'ateliers destinés à sensibiliser le public à la biodiversité. Cet événement se déroule sur deux journées en mai, dont l'une est spécialement dédiée aux tout-petits, aux écoles et aux activités périscolaires. Il accueille également un pique-nique respectueux de l'environnement, axé sur la réduction des déchets.

500

entrées scolaires le vendredi

10 000

visiteurs le samedi

CRÉATION D'UNE ZONE DE RÉGÉNÉRATION

Au Parc paysager, le diagnostic des populations d'arbres existantes a mis en évidence un manque de dynamique du sol, entraînant ainsi la détérioration de la santé de nombreux arbres. Pour anticiper le repeuplement inéluctable des arbres et simultanément augmenter la densité de la couverture végétale du parc, des mesures de renaturation ont été déployées. Celles-ci comprennent la réduction de taille et le broyage de peupliers, la réouverture de bosquets, ainsi que la création de haies de Benjes. Ces actions permettront ainsi de stimuler l'activité biologique du sol.

SAINT-NAZAIRE

Côté Nature

GRATUIT

SAMEDI 13 MAI 2023
10H - 22H30 PARC PAYSAGER

Animations, spectacles, guinguette

Programme sur saintnazaire.fr

SAINT-NAZAIRE

[f](#) [t](#) [@](#)
saintnazaire.fr

Vers un territoire résilient

Le territoire subit déjà les conséquences du changement climatique, telles que la sécheresse, les vagues de chaleur, les événements climatiques extrêmes et les effets sur le littoral. Les collectivités doivent se préparer à leur adaptation au climat de demain. Pour anticiper ces défis, réduire la vulnérabilité du territoire et renforcer sa résilience, des mesures doivent être prises pour engager une politique d'adaptation ambitieuse.

PRÉSERVER ET RESTAURER LES MARAIS DE BRIÈRE

Le « plan marais » est une démarche partenariale portée par Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE avec une ambition de co-construction et de concertation de l'ensemble des acteurs des marais de Brière (PNRB, CSGBM, SBVB, EPCI, communes). Il s'inscrit aussi dans le projet de Zone Industrielle Bas Carbone.

UN OBJECTIF DE GESTION DURABLE DES MARAIS

Dans un premier temps, il s'agit de réaliser un diagnostic complet de l'état et du fonctionnement des marais, notamment leur dynamique hydraulique, sédimentaire, et leur rôle en tant que puits de carbone. Ces analyses ont pour but de déterminer les leviers d'actions permettant de consolider les services rendus par ces zones humides et de proposer un outil de priorisation des secteurs sur lesquels agir.

Le plan marais vise ensuite à proposer une gestion durable des marais du bassin versant Brière-Brivet, comprenant notamment des actions de restauration des marais et de leurs fonctionnalités ainsi qu'une réflexion sur l'évolution des usages.

UNE CHARGÉE DE MISSION PLAN MARAIS

La démarche du plan marais a été initiée en 2023, marquée par le recrutement d'une chargée de mission. Des rencontres entre les différents acteurs ont été organisées afin d'établir la gouvernance du plan, et des échanges ont eu lieu avec les communes en vue d'élaborer un plan opérationnel pour l'entretien des marais. De plus, une collaboration a débuté avec le Parc naturel régional de Brière, axée sur la quantification et la caractérisation de la tourbe.



ANTICIPER L'ÉROSION CÔTIÈRE DU LITTORAL AVEC LES HABITANTS

Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE et Cap Atlantique poursuivent leur partenariat dans l'élaboration de leur première stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte, dans un contexte d'érosion côtière renforcée par les changements climatiques et la hausse du niveau de la mer.

RECU DU TRAIT DE CÔTE : ENQUÊTE EN COURS !

En 2023, une étude approfondie a été menée sur quatre sites-écoles représentatifs du littoral, dont deux se trouvent dans l'agglomération nazairienne : Bonne Source à Pornichet et Grand Trait - Saint-Eugène à Saint-Nazaire. Ces sites ont ainsi fait l'objet de quatre ateliers participatifs, réunissant une trentaine de participants, afin de contribuer aux réflexions sur le devenir souhaitable des usages et enjeux en présence. Les participants, fortement attachés aux sites étudiés, ont exprimé un besoin d'information sur ces sujets au niveau local. Ils sont conscients du caractère systémique du changement climatique et de la nécessité de prendre des mesures préventives. Leurs réflexions confirment l'importance de l'adaptation proactive plutôt que de la passivité face à ces enjeux.

UNE PARTICIPATION CITOYENNE EN CONTINU

En parallèle, un groupe de citoyens, appelé « groupe miroir » et composé d'une quinzaine d'habitants de l'agglomération, continue d'accompagner la réflexion. Depuis le lancement de la démarche en janvier 2022, ses membres se sont réunis à dix reprises. Leurs propositions portent sur les aspects suivants :

- > l'information et les actions de sensibilisation de la population,
- > la collaboration avec les parties prenantes concernées,
- > la gestion des ouvrages de défense contre la mer.

UNE DÉMARCHE ORIENTÉE PLAN D'ACTIONS

Au cours du dernier trimestre, les élus du littoral des deux Agglomérations ont établi les orientations à suivre pour anticiper l'érosion côtière sur notre littoral. Ces réflexions préparent le terrain pour l'année 2024, qui sera marquée par l'adoption officielle de la stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte ainsi que de son plan d'actions opérationnelles.



PLUS DE 400 PHOTOGRAPHIES COLLECTÉES DEPUIS LE 13 MAI 2022

La station Coastsnap, sur la plage de Bonne Source à Pornichet, célèbre sa première année de partenariat avec l'Observatoire Régional des Risques Côtiers (OR2C). Ce projet de science participative invite les visiteurs à contribuer au suivi de l'évolution du site au gré des marées, des tempêtes et des saisons. En prenant régulièrement des photos de la plage tout au long de l'année, les participants fournissent une précieuse source de données pour les chercheurs. Cette initiative permet de mieux comprendre l'évolution du trait de côte, d'améliorer la gestion des sites côtiers, de suivre les impacts du changement climatique, tout en sensibilisant les usagers sur ces enjeux.

14 AOÛT 2022



12 MAI 2023



2 AOÛT 2023



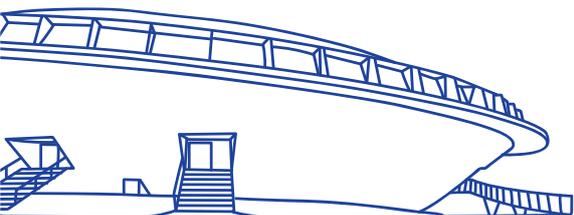
10 OCTOBRE 2023

Photos issues de l'application :
<https://www.coastsnap.com>

4

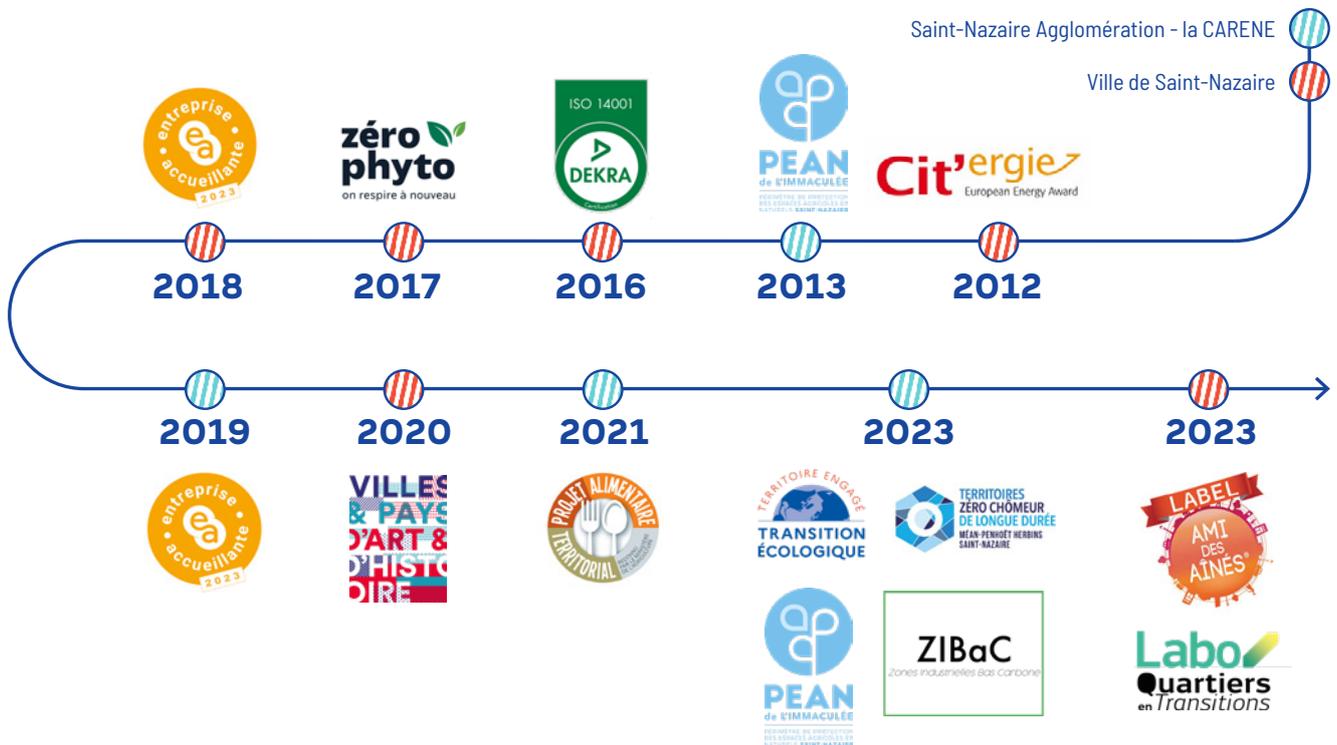
Le défi de l'éco-exemplarité

À toutes les échelles, l'engagement est essentiel pour atteindre les objectifs de la transition écologique. Les communes elles-mêmes ainsi que l'Agglomération contribuent de manière significative aux objectifs de développement durable grâce à l'impact positif de leurs actions. Au-delà de leur propre contribution, elles jouent un rôle d'impulsion et d'incitation en encourageant la réduction des consommations d'énergie, la gestion des déchets, les achats et la consommation responsables, la sensibilisation et la transparence des pratiques.



Des engagements récompensés

L'Agglomération et la Ville mettent en place des démarches structurées et communes pour une meilleure responsabilité collective. Ces démarches concernent l'ensemble de nos activités en tant qu'employeur et gestionnaire de politiques publiques : nos achats, notre gestion des ressources telles que l'eau et l'énergie, notre patrimoine public... Cette coopération permet d'optimiser nos décisions et de favoriser des pratiques plus responsables, tout en réduisant notre impact environnemental et en promouvant des conditions de travail équitables.



CONSTRUIRE DES DÉMARCHES RESPONSABLES PARTAGÉES VILLE ET AGGLOMÉRATION

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES : UN PLAN D' ACTIONS AMBITIEUX POUR UNE COLLABORATION RENFORCÉE



La démarche « Conjuguons nos énergies » vise à bâtir une culture commune au sein de la Ville et de l'Agglomération de Saint-Nazaire, favorisant une meilleure coopération entre les collaborateurs et améliorant ainsi leur quotidien professionnel, tout en optimisant les services rendus à la population. Cette initiative s'inscrit dans une logique de développement

durable, en proposant des actions d'accompagnement à la transition écologique ainsi que des mesures de qualité de vie au travail. Après plus d'une année d'élaboration, associant un grand nombre d'agents de métiers et directions différents, le plan d'actions de la démarche « Conjuguons nos énergies » a été officiellement validé fin janvier 2023.

SCHÉMA DIRECTEUR ÉNERGIE ET EAU (SDEE) : VERS UNE GESTION RESPONSABLE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU

La Ville et l'Agglomération ont démarré une démarche structurante afin de répondre aux enjeux énergétiques et climatiques. Le schéma directeur énergie et eau (SDEE) vise à élaborer une stratégie commune pour mieux maîtriser nos consommations énergétiques. Il couvre le patrimoine public, les espaces verts, le parc automobile et l'éclairage public.

Notre démarche comprend :

- > Un diagnostic approfondi,
- > L'élaboration de scénarios fixant une trajectoire de transition écologique à moyen et long terme,
- > La mise en œuvre d'actions concrètes.



Céline BIORET

Technicienne énergie

« Le schéma directeur énergie et eau est un outil indispensable pour coordonner nos actions sur la production, la consommation et la distribution d'énergie. »

Céline Bioret, experte dans l'efficacité énergétique et la production au sein de la Ville de Saint-Nazaire, s'engage activement dans la promotion de l'utilisation du photovoltaïque sur les bâtiments publics de la Ville. Elle coordonne également l'élaboration du schéma directeur énergie et eau (SDEE), afin d'en guider la construction pour répondre aux défis de la transition écologique et aux besoins des habitants.

LA COMMANDE PUBLIQUE DURABLE, POUR DES ACHATS PLUS RESPONSABLES

Le schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER), est un outil opérationnel s'inscrivant dans les orientations politiques et de la loi Climat et résilience. Il constitue un levier pour mobiliser l'ensemble des acteurs impliqués, internes et externes, de l'achat public. Il démontre l'engagement de la Ville et de l'Agglomération en faveur de sa mise en œuvre. En collaboration avec un cabinet, la collectivité élabore une feuille de route qui se matérialise par une approche collective et responsable. Cette approche se traduira ensuite par un plan d'actions annuel.

« ENTREPRISE ACCUEILLANTE » : UNE DÉMARCHÉ VOLONTAIRE POUR FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI

« Entreprise Accueillante » est le réseau local regroupant les acteurs impliqués dans la promotion de l'emploi au sein de l'agglomération. Ce dispositif territorial et collaboratif est coordonné par Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE en partenariat avec d'autres organismes. Il offre aux entreprises une reconnaissance au niveau local ainsi qu'une gamme de services, tout en constituant un réseau d'acteurs engagés pour favoriser l'accès à l'emploi pour tous. À titre d'exemple, la Ville et l'Agglomération accueillent actuellement 20 apprentis dans le cadre de cette démarche.

DÉMONTRER L'EFFICACITÉ DES STRATÉGIES ENGAGÉES

RECONNAISSANCE 3 ÉTOILES POUR LA DÉMARCHÉ CLIMAT-AIR-ÉNERGIE DE L'AGGLOMÉRATION

Le label national « Territoire engagé pour la transition écologique » de l'ADEME récompense la qualité de notre politique énergétique et climatique et représente un outil concret d'amélioration continue. Ce label a été décerné à Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE sur le volet climat-air-énergie en avril 2023, atteignant un score de 59 % et décrochant ainsi le niveau 3 étoiles. Cette distinction récompense l'ensemble des actions menées dans les six domaines du label : planification, patrimoine, énergie, cycle de l'eau, déchets, mobilités, organisation interne, communication/coopération. Cette réussite collective est prometteuse et permet d'espérer l'obtention d'une 4^e étoile dans quatre ans.

LA DIRECTION LOGISTIQUE RENOUVELLE SA CERTIFICATION ISO 14001

La direction Logistique et ses services, la Restauration mutualisée, la Propreté des locaux magasin festivités, l'Entretien des bâtiments, le Parc automobile transport, sont engagés dans une démarche de réduction de l'impact environnemental de leurs activités. Elle se traduit par un engagement fort en faveur de la consommation responsable, de la réduction, du recyclage et de la valorisation des déchets. Cette démarche environnementale a été couronnée de succès avec le renouvellement de la certification ISO 14001 en 2023. Les nouvelles avancées concernent notamment l'implication des agents, la gestion des déchets et les achats responsables.

CERTIFICATION HQE (Haute Qualité Environnementale) NIVEAU « EXCELLENT » POUR LA MAISON DE L'HABITAT

Le programme de construction du bâtiment de la future Maison de l'habitat a atteint le niveau global de certification « Excellent - programme et conception - Neuf ». Cette démarche de certification s'inscrit dans les valeurs de respect, d'exemplarité et de dynamisme de l'Agglomération. La Maison de l'habitat est un lieu qui regroupera le maximum de services et de structures œuvrant à l'accompagnement des habitants dans leur projet de logement et leur parcours résidentiel.

Et concrètement, on fait quoi ?

Les services de la Ville et de l'Agglomération redoublent d'efforts pour accélérer la décarbonation des services publics. Ces initiatives couvrent de nombreux domaines, qu'il s'agisse des bâtiments, des événements, de l'éclairage public ou de la sensibilisation. L'engagement en faveur de la durabilité et de la réduction de l'empreinte carbone est devenu une priorité, reflétant ainsi la détermination à construire un avenir plus vert et plus responsable pour la collectivité.

RÉNOVER LE PATRIMOINE PUBLIC

La Ville de Saint-Nazaire réalise des opérations de rénovation des bâtiments pour une meilleure performance énergétique et un plus grand confort pour les usagers. Ces opérations contribuent aux objectifs du PCAET de réduction de 25 % de la consommation énergétique des communes.

RÉNOVATION COMPLÈTE DU GYMNASE DE SAINT-MARC

Au gymnase de Saint-Marc-sur-Mer, une rénovation complète a été réalisée, comprenant la réfection de la toiture en bac acier avec une isolation améliorée, le renforcement de la charpente pour l'installation de panneaux photovoltaïques, la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE), le remplacement des menuiseries extérieures, la peinture intérieure, ainsi que l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).

LE SIÈGE DU CCAS

Au siège du CCAS, les travaux ont porté sur le remplacement des menuiseries extérieures et la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE).

30 à 50 %
d'objectifs prévisionnels
d'économie d'énergie
sur ces deux bâtiments

DIMINUER LES IMPACTS ÉCOLOGIQUES DES ACTIVITÉS DE L'AGGLOMÉRATION ET DE LA VILLE

DES DONNÉES ACCESSIBLES POUR TOUS

L'ouverture des données publiques améliore la relation entre les collectivités et les citoyens, simplifie les échanges avec les acteurs qui contribuent au dynamisme d'un territoire et rend possible de nouveaux services. Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE poursuit le déploiement du dispositif Open data communautaire en collaboration avec l'ensemble de ses partenaires. Les réalisations comprennent :

- > La mise à disposition de jeux de données concernant les délibérations du conseil municipal et communautaire. Ces données sont désormais accessibles sur les sites internet avec des fonctionnalités de recherche par mots-clés, par thème ou par date.
- > L'ouverture de jeux de données relatifs aux périmètres et aux emplacements des bureaux de vote à l'échelle des dix communes.

4 - Le défi de l'éco-exemplarité

AUDIT ÉNERGÉTIQUE : UN SOUTIEN NATIONAL POUR L'AGGLOMÉRATION

Le territoire a été lauréat du programme national de soutien aux actions de rénovation énergétique des collectivités, appelé « ACTEE », qui finance 50 % du coût des études énergétiques. De plus, il a également bénéficié du programme « 1000 écoles » de la Banque des Territoires. Entre 2022 et 2023, dix groupes scolaires et plus de trente bâtiments de diverses typologies ont bénéficié d'un audit, permettant une aide à la décision de qualité.

10 groupes scolaires
30 bâtiments

VERS DES ÉVÈNEMENTS PLUS ÉCO-RESPONSABLES

La Ville et l'Agglomération de Saint-Nazaire s'engagent de plus en plus dans l'organisation d'événements respectueux de l'environnement. Lors des appels à manifestation d'intérêt, des chartes sont transmises aux structures pour les sensibiliser à leur impact environnemental. Cette approche englobe tous les aspects, notamment la communication, le transport, l'énergie, la gestion des déchets et l'accessibilité. Par exemple, un effort est demandé concernant l'utilisation de vaisselle éco-responsable comme les gobelets réutilisables ou les produits compostables. De plus, le recours à l'AREMACS (association pour le respect de l'environnement lors des manifestations culturelles et sportives) est devenu de plus en plus systématique pour assurer une gestion maîtrisée du tri des déchets lors des événements. Chaque fois que cela est possible, la signalétique est réutilisée d'une année à l'autre afin de réduire l'utilisation unique lors des événements.

5 événements éco-responsable accompagnés en 2023

ÉCONOMIE ET EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

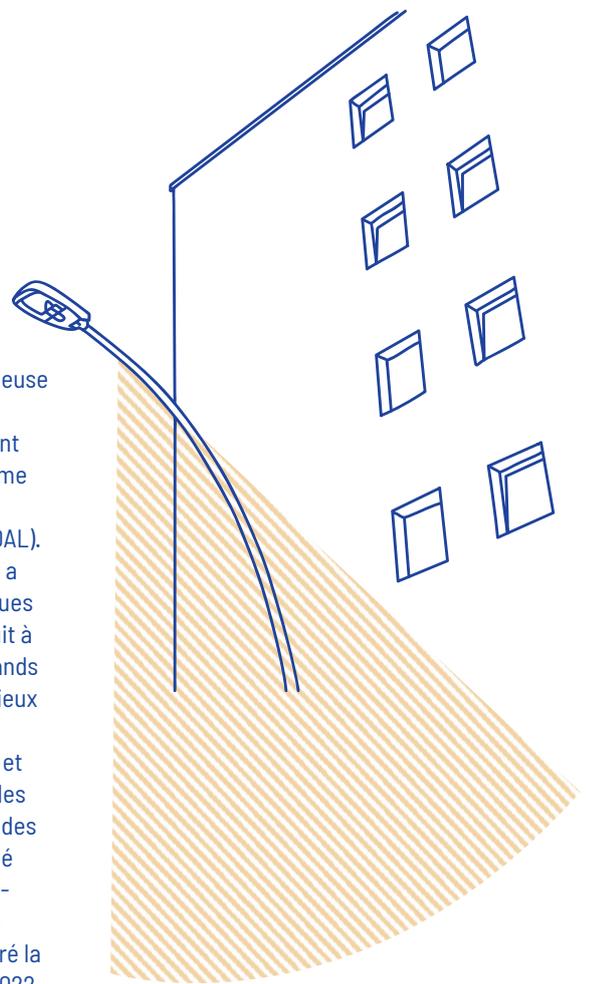
Depuis 2018, la Ville de Saint-Nazaire mène une étude sur la pollution lumineuse et ses impacts. Cette étude s'inscrit dans une démarche à long terme visant à rendre l'éclairage public plus économe et adapté, conformément au schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL). Après une phase d'expérimentation, il a été décidé d'éteindre l'éclairage des rues de Saint-Nazaire chaque nuit de minuit à 5 heures, à l'exception de certains grands axes, zones sous surveillance vidéo, lieux spécifiques et parkings réglementés, en accord avec les services de police et de secours. L'extinction progressive des éclairages a été planifiée en fonction des travaux nécessaires. Ce projet a donné des résultats positifs, avec une réduction significative de la consommation d'énergie et des coûts associés, malgré la hausse des tarifs de l'électricité. En 2022, la consommation a diminué de 28 % par rapport à 2020.

28% de baisse de consommation

PARTICIPATION AUX FRESQUES DU CLIMAT

La collectivité propose à ses agents et aux élus la possibilité de participer à des Fresques du climat, un outil pédagogique pour accélérer la compréhension du changement climatique. Ces séances de trois heures permettent de mieux appréhender les mécanismes sous-jacents à ce phénomène et de prendre conscience de l'importance des politiques publiques mises en place pour lutter contre ses effets.

+ de **130** participants



En direct des communes de l'agglomération

Les dix communes de l'agglomération de Saint-Nazaire se sont résolument engagées dans une démarche de développement durable. Parmi les initiatives notables, voici une sélection de retours d'expérience qui illustrent leur engagement pour la transition écologique des territoires.

PORNICHET

Restauration de la dune de Bonne Source



Depuis 2020, la Ville de Pornichet s'est engagée dans une action de restauration de la dune grise de Bonne Source, un site exceptionnel au sein de l'agglomération-nazairienne. Cette initiative a été rendue possible grâce à l'adoption d'un programme de protection en 2020, en partenariat avec le Département et en collaboration avec Bretagne Vivante et Lacroix Botanik.

L'une des premières étapes de cette démarche a été la réalisation d'inventaires et de cartographies des habitats présents sur le site. Cela a permis de recenser plusieurs espèces protégées. À partir de ces données, un plan de gestion pluriannuel a été élaboré, intégrant des enjeux écologiques, pédagogiques et socio-culturels. Cette action a été récompensée par le prix Thomas Jolly de la biodiversité en 2023.



SAINT-MALO-DE-GUERSAC

Reconstruction de l'école élémentaire Geneviève Grattier



Le projet de réhabilitation de l'école Geneviève Grattier, tourné vers la transition écologique, prend forme à Saint-Malo-de-Guersac. Le bâtiment sera reconstruit en utilisant une structure en bois et sera équipé d'une toiture photovoltaïque avec une capacité de 94 kWc, en auto-consommation collective sur le patrimoine communal. De plus, un préau et une cour seront végétalisés pour favoriser un environnement plus vert.

Pour réduire la consommation énergétique, le bâtiment sera chauffé en géothermie. Le bâtiment de la maternelle sera également réhabilité. Le terrain libéré par cette opération permettra la réalisation d'un projet de résidence pour seniors, piloté par un groupe d'habitants de la commune. Le coût total de cette opération s'élève à 4,3 M€ hors taxes.



MONTOIR- DE-BRETAGNE

Une aire de fitness nouvelle génération



Montoir-de-Bretagne inaugure une nouvelle aire de fitness en réponse aux évolutions des pratiques sportives, à l'inclusion, à l'égalité entre les sexes et au respect de l'environnement. Les équipements permettent des niveaux de pratique variés et une application mobile gratuite permet de créer sa séance personnalisée. L'emplacement non isolé, au cœur du complexe sportif, et l'éclairage nocturne rendent cet espace adapté à la pratique féminine. Il est également accessible aux personnes à mobilité réduite. Cette aire de fitness de 100 à 150 m², non artificialisée, préserve le sol naturel tout en garantissant la sécurité des usagers grâce à un système de « grass security ». Cet équipement a été en partie financé par l'Agence nationale du sport et le Conseil départemental de Loire-Atlantique.



DONGES

Revitaliser et végétaliser le cœur de Donges

La Ville de Donges s'engage dans sa démarche « Ville verte », qui vise à accroître la végétalisation du centre-ville et à protéger les espaces verts et boisés. Elle a notamment exercé son droit de préemption pour acquérir un terrain boisé, préservant ainsi la nature environnante. Par ailleurs, la commune participe activement à l'appel à manifestation d'intérêt « cœur de ville, cœur de bourg » du Conseil départemental qui vise à élaborer un plan guide et des actions concrètes. Outre la redynamisation du centre-bourg, les élus ont pour ambition de végétaliser l'espace public et de favoriser les mobilités douces. Une première phase de diagnostic a ainsi été réalisée en concertation avec les Dongeois, et l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre est en cours. Les élus auront ensuite pour mission de définir les objectifs et de prioriser les actions afin de façonner le futur cœur de Donges. Parallèlement, des réflexions sur les mobilités douces sont en cours, avec pour objectif la création de pistes cyclables, notamment dans le cadre du plan vélo élaboré avec Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE.



SAINT-ANDRÉ DES EAUX

De la fourche à la fourchette

La municipalité de Saint-André des Eaux a initié la création d'un marché de producteurs afin de diversifier l'offre du marché traditionnel et de satisfaire la demande croissante des habitants en faveur d'une consommation plus locale. Le principe repose sur l'idée que les producteurs et artisans locaux vendent en direct leurs produits, répondant à des modes de production respectueux de la biodiversité et des écosystèmes. Pour concrétiser cette démarche, la commune bénéficie de l'accompagnement de Terroir 44 dans le cadre du Programme Alimentaire de Territoire (PAT).



TRIGNAC

Ville prudente et apaisée

Depuis le 1^{er} juillet, la Ville de Trignac a instauré une limitation de vitesse à 30 km/h sur 94 % de son territoire. Cette décision s'inscrit dans la continuité des engagements de la commune autour du label « Ville Prudente » et vise à renforcer la sécurité des cyclistes et des piétons tout en encourageant les modes de déplacement alternatifs. Signifiée par de nouveaux marquages au sol, cette limitation participe à une ville apaisée, sans encombrer les trottoirs, ni modifier les temps de trajets des automobilistes, qui ne perdent que quelques secondes sur un parcours de 3 km. Cette mesure devrait également entraîner une amélioration de la qualité de l'air et une réduction des nuisances sonores.



BESNÉ

Les habitants à l'initiative



Les habitants de la commune de Besné ont fait preuve d'une mobilisation exemplaire en faveur de la protection de l'environnement. Plusieurs acteurs, dont l'association de canoë-kayak, le conseil municipal junior, l'école Sainte-Marie, les élus locaux, ainsi que les habitants ont collaboré tout au long de l'année pour mener des actions de nettoyage de la nature. Ces actions se sont déroulées à pied, à vélo, et même sur l'eau. Par ailleurs, la commune a accueilli l'initiative du « poisson-déchets » du Syndicat du Bassin Versant du Brivet, visant à promouvoir le tri des déchets lors d'événements culturels. Enfin, le « défi eau », organisé conjointement par le CPIE Loire Océane et le SBVB, a encouragé les familles volontaires à réfléchir aux différents usages de l'eau et à proposer des améliorations.



SAINT-JOACHIM

Sécurisation des mobilités douces

La commune poursuit les aménagements visant à renforcer la sécurité des déplacements doux. Après la création de chaussées à voie centrale banalisée, aussi nommées « chaudiou » (chaussée pour les circulations douces) dans les rues Samson et de Pendille, une piste cyclable en site propre est en cours de réalisation entre le Pintré et le Lony. Ce projet devrait être achevé et opérationnel d'ici fin 2023 - début 2024.

Le circuit pédestre « À la découverte des Iles », profondément remanié, est actuellement soumis à la labellisation par le Département, avec la participation de Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE, qui sera en charge du balisage et de l'entretien. Ce nouvel itinéraire, moins routier qu'auparavant, se fera exclusivement sur des emprises publiques, notamment des routes et des chemins communaux réhabilités.



LA CHAPELLE DES MARAIS

« Ici commence le marais »

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école des Fifendes ont participé à une initiative pédagogique sur le thème de l'eau et des pollutions associées véhiculées par les eaux pluviales. Encadrés par deux animateurs du Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB), les élèves ont été sensibilisés aux problématiques liées aux rejets des eaux pluviales en milieu urbain. Ils ont également eu l'occasion de découvrir le fonctionnement d'un bassin versant ainsi que des réseaux d'eaux pluviales et usées. Dans le cadre de cette sensibilisation, un pochoir portant l'inscription « Ici commence le marais » a été apposé à proximité d'une grille d'évacuation des eaux pluviales, située près du portail de l'école. Des messages dessinés à la craie ont été ajoutés pour interpeller leurs parents sur l'importance de préserver la qualité de l'eau.



Trajectoire 2050

Vers un SCoT de “3^e génération” pour le Pôle métropolitain Nantes/Saint-Nazaire

ANTICIPER LES DÉFIS DE DEMAIN

Le schéma de cohérence territoriale en vigueur (SCoT), révisé en 2017, fixait le cap du développement du territoire du Pôle métropolitain Nantes/Saint-Nazaire d'ici à 2030. Après six années de mise en œuvre, il a fait l'objet d'une évaluation pour en mesurer les avancées et ajuster le cap. C'est ainsi qu'en 2022, en tenant compte des évolutions législatives et réglementaires, il a été décidé d'engager l'élaboration d'un SCoT de « 3^e génération ».

Cette décision a été entérinée par délibération du Comité syndical le 1^{er} décembre 2022.

Ce nouveau SCoT devra relever de nombreux défis autour de la prise en compte du changement climatique, de la raréfaction des ressources, de la pression démographique, de la mise en œuvre du ZAN (Zéro Artificialisation Nette)... Ces défis ne sont pas seulement locaux, ils s'inscrivent également dans un contexte mondial de préoccupations environnementales croissantes.

Les travaux ont été lancés par les élus en ateliers collaboratifs. Une journée spécifique intitulée "Trajectoire 2050" a été organisée le 8 juin 2023, au cours de laquelle des experts de renom ont contribué à élaborer une vision stratégique commune. Les élus devront désormais identifier, d'ici la fin de l'année 2025, les grands enjeux de planification et d'aménagement pour l'avenir, articulés entre coopérations, interdépendances et qualité de vie.

TRAJECTOIRE 2050
Nantes Saint-Nazaire
Pôle Métropolitain



« Vagues de chaleur, sécheresse, inondations, sinistres géotechniques, incendies, pollutions : désormais, il n'est plus un jour où l'actualité de notre région ne vient pas rappeler l'importance et l'urgence de repenser nos modèles de développement à la lueur des risques sanitaires, économiques et sociaux auxquels la crise écologique et les transformations de l'environnement exposent notre territoire, ses habitants et leurs activités.

Parce que notre qualité de vie, notre prospérité et notre sécurité dépendent ensemble et directement de la stabilité des milieux naturels où elles s'inscrivent, mais aussi parce qu'on ne négocie ni avec l'Océan Atlantique, ni avec la Loire, ni avec les canicules, c'est bien aux hommes d'adapter leurs schémas d'aménagement et leur économie aux limites planétaires et aux contraintes écologiques globales et régionales. Connaître ces dernières, en prendre la mesure locale et les intégrer dans les politiques publiques pour réduire les risques mais aussi optimiser les possibles à l'échelle de territoire : telle est donc aujourd'hui, et plus que jamais, la mission prioritaire des élus et collectivités, notamment dans le cadre du schéma de cohérence territoriale. »



Virginie Raison-Victor

Géopolitique et prospectiviste, Présidente du GIEC des Pays de la Loire et Co-fondatrice du Grand défi des entreprises pour le climat

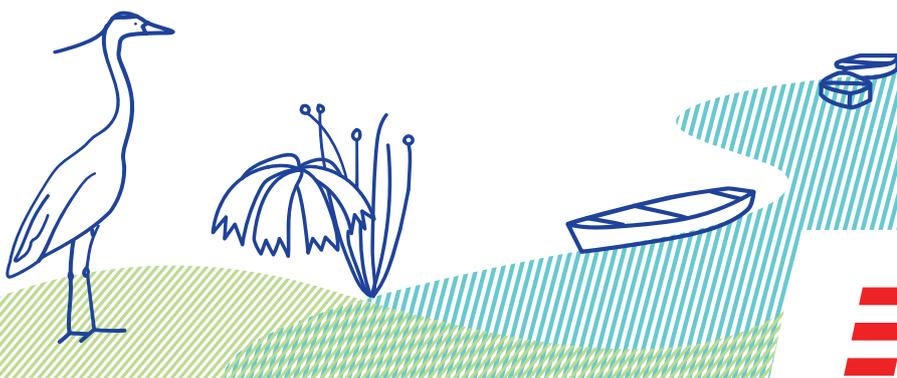
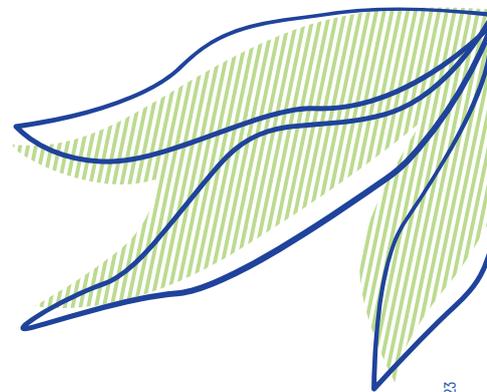
Pour faire face aux nouveaux défis climatiques, environnementaux, économiques et sociétaux, l'action de Saint-Nazaire et de son agglomération se pense, s'adapte et se renouvelle dans une approche globale de la transition écologique. Afin de mettre en lumière ces démarches de manière systémique, il est proposé cette année une nouvelle structuration du rapport de développement durable inspirée de la « théorie du Donut » de Kate Raworth, qui traduit avec une simplicité étonnante, l'équilibre recherché à travers les politiques de la Ville et de l'Agglomération.

La « théorie du Donut », présente un modèle innovant pour repenser l'économie en intégrant à la fois les limites planétaires et les besoins fondamentaux des êtres humains. Cette approche stimulante vise à créer un équilibre entre prospérité et durabilité, en évitant à la fois la surexploitation des ressources naturelles et les inégalités sociales. Elle offre une perspective novatrice pour envisager un avenir économique plus équilibré et résilient.

Les chapitres proposés ici s'inspirent largement de cette approche, en trois temps :

- > Les transitions justes et accessibles à tous : en partant du cœur du Donut, la justice sociale, chère au territoire, le rapport développe tout d'abord les activités s'inscrivant dans une recherche d'une société inclusive, accessible et qui lutte contre les inégalités sociales.
- > Les transitions innovantes et dynamiques : se développe ici la créativité des collectivités pour accompagner le territoire vers de nouvelles manières d'agir et de construire son économie.
- > Les transitions protectrices des ressources et des milieux : la Ville et l'Agglomération s'impliquent activement dans la protection des milieux, des habitats et des ressources naturelles, afin de conforter les écosystèmes naturels, sûrs et durables.

Ce rapport a été réalisé dans une démarche d'éco-conception et imprimé sur du papier recyclé.



Saint-Nazaire Agglomération - la CARENE

4, avenue du Commandant l'Herminier
44 605 Saint-Nazaire Cedex



/ saint-
nazaire
agglø